SALSEPAREILLE

Du Docteur S. P. Townsend.

MERVEILLE DU SIÈCLE.

Ce remède, le plus extraordinaire qui soit au monde, est mis en bouteille d'un litre; six fois meilleur marché, plus agréable et supérieur aux autres, effectue la guérison sans vomir, sans purger et sans affaiblir.

REMÈDE DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ.

La grande supériorité de cette Salsepareille sur toutes les autres, c'est qu'elle donne de la force au corps en même temps qu'elle chasse la maladie. Elle purifie le système tout entier, et renouvelle la masse du sang en même temps qu'elle l'épure. C'est dans cette faculté, que ne possède aucun autre remède, qu'est le grand secret de ses succès merveilleux. Depuis cinq ans, ce remède a opéré plus de 100,000 cures, dont au moins 15,000 dans des cas réputés incurables, et a sauvé la vie à plus de 5,000 ENFANTS.

DIX MILLE CAS DE DÉBILITÉ ET FAIBLESSE DANS LE SYSTÈME NERVEUX.

La Salsepareille du Dr Townsend rétablit une vigueur permanente dans tout le système, soit qu'il ait été affaibli par l'usage des médecines ou par les excès désordonnés d'une jeunesse passionnée. Ce remède agréable guérit des lassitudes dans les membres, des évanouissements, des prostrations du système nerveux, et enfin de toutes les maladies qui, négligées, conduisent le malade vers cette terrible fin qu'on nomme maladie de poitrine.

Cette Salsepareille est de beaucoup supérieure à toutes les compositions employées pour donner de l'activité au système, de la souplesse aux membres et de la force aux muscles.

MALADIES DE POITRINE GUÉRIES.

Maladies de Poitrine, Bronchite, Maladies de Foie, Rhumes, Catharres, Toux, Asthme, Crachements de Sang, Aigreurs, Phtysie, Transpiration de Nuit, Expectorations difficiles ou abondantes, Douleurs de Cotés, etc., etc. ont été et peuvent être guéries.

CRACHEMENTS DE SANG.

New-York, 28 avril 1847.

Dr. Townsend:—J'ai la conviction la plus complète que je dois la vie à votre salsepareille. Depuis plusieurs années j'avais une toux que rien n'avait pu guérir, et qui ne faisait qu'empirer tous les jours. Ma condition était devenue déplorable: je crachais le sang, j'avais des transpirations la nuit qui m'affaiblissaient de telle sorte, que je croyais en avoir fini avec la vie. Votre salsepareille dont je viens de faire usage a opéré un changement merveilleux. Je suis maintenant capable de vaquer à mes affaires, les crachements de sang ont cessé, et je ne tousse plus. Veuillez accepter ici l'assurance d'une reconnaissance sans bornes.

Tout à vous,
WM. RUSSELL, 65 rue Ste-Catharine.

GRAND REMÈDE POUR LES FEMMES.

La Salsepareille de Townsend est un remède efficace contre la phthisie pulmonaire dans ses commencements; la Stérilité, la Leucorrhée ou pertes blanches, la suppression des Menstrues, la débilité générale du système, qu'elle résulte d'irrégularité dans les fonctions, de maladie ou d'accident.

Il est curieux d'étudier les effets de ce remède lorsqu'on l'administre pour combattre la faiblesse ou les défaillances habituelles. L'énergie reparaît chaque jour, l'énervation, cause principale de la stérilité des femmes, disparaît immédiatement.

On n'attend pas de nous, dans des cas d'une nature aussi délicate, la publication de certificats ou de guérisons obtenues; mais cette réserve seule nous empêche d'en mettre au jour plusieurs centaines. Nous avons eu connaissance de plusieurs cas où des femmes, privées d'enfants, sont devenues mères après avoir rétabli leur santé par l'usage de quelques bouteilles de Salsepareille.

AUX MÈRES ET AUX FEMMES MARIÉES.

L'Extrait de Salsepareille est presque souverain contre les maladies des femmes, vers cette époque de la vie que l'on appelle *le temps critique*, son emploi peut prévenir l'une ou l'autre des nombreuses maladies qui menacent alors les femmes. Il n'est pas sans exemple qu'il retarde cette époque de plusieurs années. D'un autre côté, pour les jeunes filles, son usage n'est pas moins favorable en ce qu'il donne au sang plus de vivacité.

REMÈDE MERVEILLEUX POUR LES FEMMES ET LES ENFANTS.

Ce remède est l'un des plus sûrs et des plus efficaces qui ait été découvert pour les femmes en couches. Il donne de la force à la mère et à l'enfant, il prévient les douleurs, augmente et enrichit le lait. Ceux qui ont fait usage, pensent qu'il est indispensable aux femmes en mal d'enfants. Il est extrêmement utile avant et après les couches; il prévient la constipation, les hémoroïdes, les crampes, les enflements de pieds, tristesses, battements de cœur, vomissements, douleurs de dos et des articulations et hémorragies; il régularise les sécrétions, et égalise la circulation du sang. La grande vertu de ce remède, est dans son infaillibilité et sa délicatesse. Avec lui on peut se passer de toute autre médecine. Un peu d'exercice en plein air, et une nourriture légère, sont les seuls auxiliaires nécessaires pour conserver la santé.

BEAUTÉ ET SANTÉ.

Le blanc, le cosmétique, les savons alcaliques et autres préparations de ce genre dont les femmes font usage pour la figure, altèrent la beauté du teint; resserrent les pores de la peau et arrêtent la circulation du sang. Ces belles couleurs de la santé particulières aux femmes et aux fleurs, disparaissent par degrés et sont remplacées par un teint livide et maladif. La libre circulation d'un sang riche et pur vers les extrémités, donne, sans autre secours, ces teintes rosées de la beauté, que tout le monde admire, et que personne ne peut expliquer. Cette beauté est un don de la NATURE et non des POUDRES ET SAVONS, elle ne peut exister sans une libre circulation. Alors même qu'une femme serait blanche comme l'albâtre, si elle met du rouge et du cosmétique, et que son sang soit épais et impur, elle n'est pas belle. Que son teint soit brun ou jaune; si le sang dans son activité déploie ses riches couleurs sur ses joues et donne à ses yeux cette brillante vivacité de la santé, cette femme est fascinante.

OPINION DES MÉDECINS.

Le docteur Townsend reçoit journellement des ordres de médecins de toutes les parties de l'Union.

Nous soussignés, médecins de la ville d'Albany, certifions que nous avons en beaucoup de cas prescrit l'Extrait du docteur Townsend, et que nous reconnaissons que c'est une des meilleures préparations de Salsepareille offertes au public.

H. P. PULING, M. D.
J. WILSON, M. D.
R. B. BRIGGS, M. D.
P. E. ELMENDORF, M. D.
Albany, 1er avril 1845.

Encouragés par le grand succès et la vente immense de la salsepareille du docteur Townsend, une foule d'individus employés par nos communs agents, se sont mis à faire de la Salsepareille, des Elixirs, des Amers, extraits de Yellow Dock, &c. Ils les mettent généralement dans des bouteilles semblables aux nôtres, et quelques-uns ont volé et copié nos avis. Ce sont des imitations sans valeur qu'il faut éviter avec soin.

RUSES DES CHARLATANS.

Que chacun lise ce qui suit avec attention.

Il y a, dans toutes les villes, une salsepareille décorée du nom de "Salsepareille du docteur Jacob Townsend," qu'on représente comme la véritable, &c. Ceci est faux. Tout en exonérant de toute participation à cette fraude, plusieurs des agents respectables qui vendent cette drogue dans notre pays, nous croyons devoir mettre le public en garde contre la ruse et la mauvaise foi des contrefacteurs, qui ne rougissent pas d'en imposer ainsi à la communauté.

Dans le cours des huit dernières années, le docteur Townsend a dépensé plus de $200,000 pour faire annoncer, dans les papiers publics ou autrement, son inestimable remède qui, dans les Etats-Unis et dans la plus grande partie de l'Univers, a acquis une réputation qui a eu pour résultat une vente immense.

Ce fait a excité la cupidité de quelques hommes sans principes et entr'autres, d'un vieillard nommé Jacob Townsend, qui, depuis plusieurs années fait métier de publier des annonces à bas prix; cet individu s'est adressé à un grand nombre de certificats ou preuves qu'il y avait d'immenses profits à réaliser, les fortes sommes que nous avons dépensées pour frais de publications. Il s'est adressé, entre autres, à M. Charles Watrous, éditeur du *Jamaica Farmer*, qui a méprisé et rejeté son offre. Moins scrupuleux, MM. H. K. Andrews, l'un des anciens propriétaires de l'onguent de McAllister, Ralph Pomeroy, ex-caissier de la banque de Belleville, N. J., qui n'a jamais racheté son chiffon; John Skillmann et William Thompson, sous la raison de "Thompson, Skillmann & Co." ont employé cet homme qu'ils ont autorisé à faire usage de son nom, moyennant la modique rétribution hebdomadaire de sept piastres.

AUTRE RUSE.

Nous avons dépensé cinq cents piastres pour faire graver sur acier le portrait du docteur Townsend qui figure sur nos étiquettes, afin de les distinguer des autres et de prévenir toutes méprises.—Aujourd'hui ces hommes font aussi graver sur acier un portrait du vieux docteur Townsend. Que le public soit juge d'un acte semblable, et que chacun se souvienne qu'il n'y a de véritable remède que celui qui porte le nom de S. P. Townsend. La vignette gravée sur acier contient le portrait du docteur Townsend, trois figures de femmes et la façade de notre manufacture. La fausse vignette n'a ni les figures de femmes ni la façade de notre manufacture.

LE DOCTEUR TOWNSEND N'EST PAS MÉDECIN.

Ces individus disent aussi que le docteur Townsend n'est pas médecin. Cette assertion est fausse comme les autres; le docteur Townsend a étudié dans les deux meilleures écoles de médecine du pays, et pratiqué depuis plus de quinze ans; il a fait pendant plusieurs années, expériences sur expériences, et a dépensé des sommes énormes pour rendre son remède parfait.

☞ Entr'autres propriétés qui recommandent ce remède à la communauté, il possède surtout celle de ne se détériorer dans aucun climat, sous aucune température, jamais il n'aigrit.

☞ Préparé et à vendre par S. P. TOWNSEND, M. D., 126, rue Fulton, New-York.—Les personnes qui désireraient se procurer la véritable salsepareille de S. P. Townsend, dont on a tant eu à se louer ici depuis trois ans, devront s'adresser au SEUL AGENT, pour la Nouvelle-Orléans,

J. WRIGHT & CO,
20 août—1 an   151, rue de Chartres

THOMAS BRADY

22, RUE CHARTRES.

Barèges nouveaux, jaconats français, organdis, alvorines, tissus, linons, batiste imprimée, gingham, foulards, soieries d'été.

Toiles, damassés, toile à draps, do à chemises, diaprés, Hackabacks et serviettes.

Mantilles en dentelles, mantilles de baréges et mousseline.

Châles et écharpes en dentelles, châles en crêpe, crêpe de chine, soie noire, soieries fantaisie très riches en tout genre, ombrelles, do pour enfans, parapluies en soie et en coton, bas, dentelles, rubans, franges et mercerie en tout genre.   10av—1m

OSCAR SARPY,

Marchand de Comestibles,

ENCOIGNURE CONDÉ ET ESPLANADE

Vient de recevoir par le navire Magnolia, du Havre, 24 douzaines fromage de Hollande, 3 caisses de fromage de gruyères, 24 fromages pâte grasse, 2 caisses saucissons de Lyon, 3 malles moutarde de Maille. Toujours en main les articles nécessaires aux familles. Conserves, sucre, liqueurs, café, etc.   19 mars

Sauces anglaises.

Dernièrement reçu de Londres des sauces d'Anchois, John Bull, Reading, Worcestershire et Catsups assortis, à vendre par
DUNTZE & IKEN,
23 av   Enc. Royale et Conti.

Bière anglaise, —Barclay Perkins & Co's India Pale Ale, en grandes et demi bouteilles, à vendre par   DUNTZE & IKEN,
23 av   Enc. Conti et Royale.

Confitures et pickles anglais. — En débarquement du navire Josiah Bradley, de Liverpool, un bon assortiment de gelées et jams, talilis, etc., etc., pickles assortis de la marque Cross et Blackwell, à vendre par
DUNTZE & IKEN,
3 av   Enc. Royale et Conti.

BAINS SULFUREUX ET DE VAPEUR.

Le soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'il continue à préparer et administrer ces Bains dans le local où se trouve sa fabrique de parfumerie, rue Saint-Louis, No 283, entre les rues Villé et Robertson.

L'efficacité de ces Bains est déjà connue dans un grand nombre d'affections chroniques de la peau, telles que la gale, le prurige, les dartres, la teigne, &c., &c. On s'en est servi avec un succès remarquable contre d'autres maladies très souvent rebelles aux ressources de l'art, comme les rhumatismes [illegible]

F. MAUBERRET.

Salsepareille de Bull.

En quart de bouteille d'une force six fois supérieure à la plus forte salsepareille de [illegible], et à n'importe quelle autre préparation semblable, faite en Amérique.

Prix $1 la bouteille ou six bouteilles pour $5.

Il a été reconnu depuis plusieurs années que la Salsepareille prise et préparée d'une manière convenable, était une panacée universelle pour toutes les maladies provenant des impuretés du sang, de l'usage du mercure, des boissons spiritueuses et des abus de la jeunesse. Nous affirmons avec confiance, que *l'extrait de Salsepareille de John Bull*, est aujourd'hui le seul remède de ce genre, d'une force régulière, et préparé d'après les principes stricts de la science. La Salsepareille employée à la préparation de ce remède, est toujours soumise à l'épreuve des agens chimiques avant d'être concentrée, afin d'acquérir la certitude de sa valeur.

La Salsepareille de BULL contient également des extraits des plusieurs plantes médicinales, et de cette combinaison, résulte *l'agent curatif le plus actif qui ait encore été donné au monde.*

CETTE MÉDECINE EMPLOYÉE SELON LA FORMULE, GUÉRIT INVARIABLEMENT LES MALADIES SUIVANTES:

Scrofules, Cancers, Tumeurs, Eruptions sur la peau, Erysipèles, Maladie chronique des yeux, Rhumatisme, Douleurs dans les os et jointures, Vieilles plaies et Ulcères, Gonflement des glandes, Syphilis, Dyspepsie, Maladies du foie, Maladies provenant de l'emploi du mercure, pertes d'appétit, douleurs de côtés et d'épaules, débilité générale, Affaiblissement, Jaunisse, Constipation, Mal de gorge, Bronchites, Rhumes, maux d'estomac, affections des poumons, et toutes les autres maladies tendant à produire la Phtisie. Irrégularités chez les femmes, abattements d'esprit, migraines, transpiration, imprudences, maladies chroniques de la constitution &c. Ce remède est un tonique très agréable à boire, et un excellent purgatif, supérieur au *blue pill*, à la poudre de Seidlitz ou à l'eau de Seltz.

BONS TÉMOIGNAGES.

Le *Ohio State Journal* s'exprime ainsi sur la Salsepareille de Bull.

Elle n'a pas d'égale! Cette assertion n'est point exagérée. Les effets miraculeux dont nous avons été témoins, et la vente considérable qui a eu lieu depuis deux mois que cette Salsepareille a été introduite dans notre ville, sont une preuve évidente de ce que nous avançons. Toutes les personnes qui en ont fait usage, attestent que c'est un dépuratif du sang sans égal.

☞ Lisez encore et vous serez convaincu que la SALSEPAREILLE DE BULL EST LA MERVEILLE DU MONDE! et qu'elle vous guérira, quelque soit le temps que vous ayez été affligé de votre maladie.

Voici ce que pensent les Médecins et les Apothicaires de la SALSEPAREILLE DE BULL.

Louisville, 31 mai 1849.

Mr. John Bull. Monsieur,—J'ai long-temps souffert d'une forte douleur du foie, ainsi que de migraines. J'ai essayé sans succès toutes les Salsepareilles, heureusement la vôtre m'a été indiquée, et trois bouteilles seulement m'ont apporté plus de soulagement que toutes les autres réunies. Je recommande donc avec plaisir votre remède à toutes les personnes malades.

Agréez, &c. P. H. OWEN.

RHUMATISME.

Que toutes les personnes affligées de cette affreuse maladie, lisent ce qui suit; elles apprendront par là ce qu'elles sont encore à espérer.

M. J. Bull.—Monsieur.—J'ai été affligé pendant trois ans d'un rhumatisme des plus aigus. J'ai souffert tout ce que l'on peut souffrir. J'ai essayé tous les remèdes; enfin je désespérai de ma guérison lorsque l'on m'engagea à employer votre Salsepareille. Je le fis, et depuis ce moment, mon rhumatisme a disparu, et ma santé est complètement revenue. Voici plusieurs mois que je suis guéri et je prends plaisir à vous témoigner ma reconnaissance, en déclarant que votre remède est sans pareil pour le rhumatisme.   ISHAM BRIGGS.

Union Town,—Union Co. Ky....12 Mai 1848.

Du Dr. Wm. T. Prentiss.

Mr. Bull.—J'ai employé votre Salsepareille avec le plus grand succès dans les affections cutanées et syphilitiques telles que la teigne, la lèpre, et dans toutes les maladies qui semblent nécessiter pour leur guérison une modification dans le fluide du corps. Je pense que cette composition est préférable à tout ce qui a été offert en vente jusqu'à ce jour, et je ne doute pas que les médecins ne reconnaissent sa valeur en apprenant quelles sont les substances qui la composent.

W. T. PRENTISS, M. D.
Lewisport, Ky. Dec. 4, 1847.

Il serait peut-être inutile de produire de nouveaux témoignages en faveur de ce grand remède. Il suffit de l'essayer pour être convaincu de sa supériorité. Que tous ceux qui sont atteints de maladies chroniques, dérangement, débilité nerveuse, faiblesse ou qui ont fait usage du mercure, en fassent la tentative, et se convainqueront par eux-mêmes de sa valeur. Il y a des milliers de personnes qui souffrent. Ils peuvent être guéris.

AVIS AUX FEMMES.

La Salsepareille de J. Bull est un des meilleurs remèdes pour les femmes, qui puisse se rencontrer actuellement. Dans les nombreux cas où la constitution est affaiblie, où l'énergie nerveuse a disparu, lorsque les forces viennent à manquer au moindre effort, que le visage est pâle et incoloré, que le corps s'affaisse énervé, que l'esprit est troublé et comme accablé, que la santé est détruite et qu'on [illegible] définitive toute félicité est brisée, alors la Salsepareille de Bull est le souverain remède. Il soutient la nature dans l'accomplissement de toutes ses fonctions, embrasse tout le système organique, renouvelle constamment l'énergie vitale, rétablit la régularité des menstrues, et en arrête les excès, crée un sang pur et sain, et rend à la fois la santé et le bonheur. Que les dames fassent usage de ce remède, et elles verront cesser leurs souffrances, disparaître leurs malaises et leurs infortunes actuelles; les roses de leur teint feront oublier leur précédente pâleur; sur leurs visages le sourire remplacera la trace des pleurs et peut-être une longue vie de bonheur viendra succéder à une courte existence de maladie, qu'elles auraient passée misérables et dans des souffrances continuelles. A cette époque critique qu'on appelle le déclin de la vie, époque si souvent dangereuse, la Salsepareille de Bull produit les plus merveilleux effets. Que toutes les dames qui approchent de ce moment se pénètrent de cette vérité et se traitent par cet excellent remède.

BEAUTÉ ET BLANCHEUR DE LA PEAU.

Avec quel plaisir nous admirons la beauté, la blancheur, la transparence de la peau et sa couleur rosée: que de moyens pour se procurer cet avantage envié! cosmétiques, lotions, peinture et matières colorantes sont mises à contribution pour dissimuler la perte de cette beauté et les ravages faits par la maladie. Au lieu de tout cela, prenez la Salsepareille de Bull. Blancheur franche et véritable du teint, voilà ce qu'elle produit tandis que les matières empoisonnées ou délétères obstruent les pores et arrêtent la perspiration. La Salsepareille agit sur la bile et le sang, chasse les particules morbides, active la circulation du sang pur et généreux, fait disparaître le teint jaune et la contenance maladive et rend la vigueur et la fraîcheur des jeunes années.

MEILLEURS TÉMOIGNAGES

Que ceux offerts pour toute autre remède.

M. J. Bull.—Je n'hésite pas à vous dire que je regarde votre Salsepareille comme le meilleur article qu'on ait jamais employé pour la guérison des scrofules, syphilis, affections de la peau, maladies de glandes, [illegible] servi souvent dans un grand nombre de ces maladies avec le plus grand succès.

Louisville, 26 décembre 1846.
DR. JAS. M. MOORE.

M. J. Bull.—J'ai employé votre Salsepareille dans plusieurs nouveaux cas de scrofules, avec le plus grand bonheur. Je suis maintenant convaincu que c'est le meilleur remède pour ces maladies.

Winchester, Ky. 1er février 1849.
JAS. M. MOORE, D. M.

Ces témoignages et les suivants dispensent de tout commentaire sur l'efficacité de la Salsepareille de Bull.

J'ai examiné les ingrédiens qui composent l'extrait de Salsepareille de J. Bull, et je n'hésite pas à déclarer qu'ils forment un composé salutaire et devant être efficace dans les maladies chroniques, dans lequel il sera employé.

Louisville, 6 juin 1848.
L. P. YANDELL, M. D.
Professeur de Chimie au Collège Médical de Louisville.

J'ai examiné la prescription pour la préparation de la Salsepareille de Bull et je pense que cette combinaison est excellente et parfaitement calculée pour réparer les altérations du système. Je l'ai employée pour moi comme pour mes malades et je pense que c'est le meilleur article de Salsepareille en usage.

Louisville, 20 mars 1849.
M. PYLES, M. D. Médecin résident, attaché à l'hôpital de la Marine.

Salsepareille de Bull—Nous avons employé une bouteille de cette Salsepareille pour la débilité générale et le lumbago et l'avons expérimentée avec succès en toute connaissance de cause. Dans le même temps nous avons employé deux bouteilles de la Salsepareille de Townsend, que nous avons payées $2 50 et nous en avons éprouvé du mal au lieu du bien que nous en attendions.

Ce remède est d'un usage journalier dans l'Ouest, répare les santés affaiblies, et rend la vigueur de la jeunesse, à tous ceux qui souffrent ou sont gravement tourmentés par la maladie. Les attestations en viennent de toutes parts, de personnes loyales et d'une grande moralité, déclarant, dans les termes les plus clairs, que c'est le meilleur de tous les remèdes offerts au public.

Il se vend en gros et en détail chez J. Bull, à son principal bureau, 81, Quatrième rue, à Louisville Ky., et chez tous les pharmaciens de la ville et de la campagne.   J. WRIGHT & CO.,
151, rue de Chartres.

Principaux agents pour la vente de la Salsepareille de J. Bull, à la Nouvelle-Orléans, à leur magasin de remèdes patentés, 151, rue de Chartres—Gros et détail.   16 mars—1 an

WILLIAM PRICE, Plombier,

No. 162, RUE POYDRAS,

A l'honneur d'informer le public qu'il entreprend toutes les affaires de ce genre et qu'il peut fournir des bains à douches chauds et froides, bassins à lavabos, robinets à lieux d'aisances, fontaines, pompes de force, pompes à bière et autres, arrangées dans le meilleur goût; tuyaux en plomb et plomb en feuilles de toutes descriptions et à employer de toute espèce de manière; poses et réparations de toute espèce d'ouvrages à bord des navires. Les prix sont modérés.

☞ Ils sont en outre, AGENTS pour les GATCHEL'S PATENT HYDRAULIC RAM.

7janv—1an

Pompes.—Appareils pour les Bains et les Cuisines.

JOHN McCARTY, plombier, No 134 rue du Camp, Nlle-Orléans, vient de recevoir un grand assortiment de robinets en cuivre de différentes grandeurs; pompes de force, pompes à bière, etc., etc.; ustensils de cuisines, tubes à bains, installations de bains à douches. Réparations et posage de tuyaux de plomb, ainsi que toute autre espèce d'ouvrage dans sa ligne; réparations pour navires et bateaux à vapeur faites en peu de temps; tous les ordres seront remplis dans le plus bref délai à des prix modérés.   22m—

L. F. DELAMARE, fabricant de travaux de zinc, plomb, cuivre, ferblanc et tôle, a l'honneur de prévenir ses clients ainsi que le public en général, qu'il a transféré son domicile rue de la Douane, entre Bourbon et Royale, et invite les Messieurs et Dames de cette ville à venir vérifier les travaux de sa fabrication, ayant une commodité supérieure à ce que l'on a fait jusqu'à ce jour, tant pour ustensiles de ménage, tels que bains et baquets de toutes formes, fontaines à filtrer et autres, et quantité d'autres articles trop longs à énumérer, ainsi que garderobes pour cabinets et chambres, garanties sans odeur, installations de bains, pompes et lavabos.

Spécialité de travaux de bâtimens en zinc, pour corniches, ventilateurs de toiture, chassis, dalles, tuyaux, etc.

Couverture en zinc garantie vingt ans sans réparation.   4 mars—

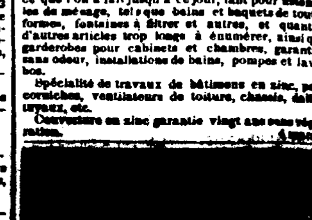

Rue St-Pierre 89, entre Royale et Bourbon, au premier, se trouve une Eau de Cologne bien supérieure à celle que l'on vend chaque jour. Trompé par d'élégantes étiquettes chargées de titres pompeux, on en achète souvent de très mauvaises; celle que l'on offre aujourd'hui est dégagée de tout charlatanisme; on la vend à la bouteille à un prix très modéré. On peut en prendre une demi-bouteille, un quart si l'on veut, et on pourra par ce moyen s'assurer de la bonté de cette eau admirable et salutaire qui rivalise, bien certainement avec celle de Jean-Marie Farina.

6 mars—6m

Semoule ou Farina.

A l'usage des familles, hôtels, restaurants et bateaux à vapeur.

Cet ingrédient infiniment supérieur au riz, tapioca etc., connu depuis des siècles en France, en Italie et en Allemagne où l'on en fait une consommation générale, devient très économique dans les ménages pour l'usage journalier des soupes; également délicieux [illegible] à vendre par
J F BERCIER & Co,
3av   54, Vieille Levée.

HOCHHEIMER.—60 caisses vieux vin de 1825 [illegible] 1834, à vendre par   A. CARRIERE

INSTITUTION DE Mme. DESRAYAUX.

[illegible]

L'établissement possède une belle maison bâtie sur un plan spécial pour un grand pensionnat, et réunissant toutes les conditions de bien-être et de salubrité. Depuis [illegible] jusqu'à la rue des Remparts, s'étendent des jardins, destinés aux récréations et aux promenades des élèves. Le terrain en a été exhaussé et assaini de manière à offrir en tout temps un séjour agréable et salubre; et l'acquisition définitive, qui vient d'être faite de ces jardins, assure pour toujours, à l'établissement, les avantages sanitaires qui en résultent. Enfin, en y consacrant les efforts et l'expérience de dix années de travail, les Directeurs sont parvenus à former, dans le plus beau quartier de la ville, un *établissement* vraiment digne de ce nom, et de sa destination.

L'instruction est donnée également en *français* et en *anglais*: elle est variée, complète, et s'étend des premiers éléments jusqu'aux notions développées de la *Littérature* et des *Sciences*.

Le personnel de l'enseignement reste le même, sauf un seul changement, qui a donné lieu d'attacher à l'institution un professeur, (M. F. [illegible]) récemment arrivé de Paris, où il est connu et apprécié de plusieurs hautes notabilités scientifiques et littéraires.

M. [illegible] est appelé, vu le nombre croissant des élèves, à partager l'enseignement des *premières classes* avec M. A. Desrayaux qui, de son côté, y consacre tout son temps. Une instruction plus rationnelle et plus forte doit ainsi s'étendre jusqu'à la troisième classe, et devenir une préparation plus intelligente aux études de la première.

L'enseignement supérieur en anglais reste sous la direction de Mme E. Desrayaux, anglaise de naissance et d'éducation, et du Dr. Macaulay, dont la capacité est généralement connue.

Plusieurs dames, anglaises et françaises, se partagent l'enseignement des degrés secondaires et élémentaires, dans les deux langues.

En tout, un nombreux personnel est attaché à l'établissement, de manière à fournir à tous les emplois, d'enseignement ou de surveillance, des personnes d'une aptitude spéciale.

La musique (piano, harpe, solfège et chant) reste sous la direction connue de Mme Desrayaux et de Messrs Bernheimer et Desforges.

L'éducation religieuse et morale reçoit tous les soins que réclame son importance: *La première communion* surtout est, pour les élèves catholiques, l'objet d'une sollicitude particulière. M. l'Abbé Lemaire est, comme les années précédentes, chargé de *l'instruction religieuse*; et à cette instruction se joignent, comme moyens auxiliaires, les habitudes de travail, de régularité et d'ordre, destinées à influer sur la vie entière, en unissant au sentiment religieux *la conscience et la pratique du devoir.*

Le prospectus plus détaillé se trouve chez MM. les Libraires, et à l'Etablissement.

27 sept—1 an.

INSTITUTION DE MLLE. A. LAINÉ.

Pensionnat et Externat de Demoiselles,

RUE ROYALE, 300,
Entre St. Philippe et Ursulines.

Cette maison d'éducation est ouverte depuis le 5 novembre courant. Le local est vaste, aéré et distribué avec ordre.

Mlle A. Lainé, Directrice de l'Institution, et connue en Louisiane, dans l'enseignement, depuis plus de douze années, a choisi pour coopérer à son œuvre, des professeurs habiles et estimés.

La langue anglaise devenant chaque jour plus indispensable, sera l'objet des soins les plus assidus de la part des professeurs chargés de l'enseigner.

Les classes générales de français seront faites par Mlle A. Lainé.

Toutes les branches de l'enseignement seront également bien conduites et scrupuleusement surveillées.

La musique, le chant, le dessin et la peinture seront enseignés par des dames spécialement attachées à l'Institution.

L'instruction religieuse sera dirigée avec la plus sévère attention. Un ecclésiastique approuvé par Mgr l'Evêque aura cette direction importante.

Mlle A. Lainé invite les familles à vouloir bien visiter son établissement, pour qu'elles se rendent compte par elles-mêmes des soins apportés, à l'avancement, au bien-être général des élèves qui lui seront confiées.   2nov—6m

INSTITUTION G. BOYER,

148, RUE CONTI, ENTRE DAUPHINE ET BOURGOGNE.

M. G. BOYER, fondateur de cette institution, la plus ancienne de la Nouvelle-Orléans, fait un nouvel appel à la confiance des familles.

L'institution, établie dans un quartier central, occupe un local vaste et aéré.

Le cours d'études est, à la volonté des parens, aussi complet que possible. Le Manuel du Baccalauréat de France, peut, à quelques modifications près, en donner une idée sommaire. Ces modifications portent principalement sur l'enseignement de la langue anglaise.

L'étude de l'Anglais tient la première ligne du programme, et se trouve, autant que possible, mêlée à toutes les autres études.

Les cours élémentaires sont l'objet d'un soin tout spécial, vu l'influence décisive qu'ils exercent sur le reste de l'instruction.

La discipline, qu'il ne faut pas séparer d'un travail fructueux, ni d'une bonne éducation, est dirigée avec sollicitude. Elle se fonde sur une exigence proportionnée à l'âge et au caractère des élèves; elle est destinée à leur donner une idée exacte de l'ordre et du devoir.

BRANCHES D'INSTRUCTION.

Anglais, Français, Espagnol, Grec, Latin, Mathématiques, Histoire et Géographie, Elémens de Sciences Naturelles, Elémens des Sciences Philosophiques.

CONDITIONS:

Frais d'études,	$6, 8 10	par mois.
Demi pension,	15	"
Pension, payables d'avance et par trimestre,	25	"
Blanchissage et raccommodage,	4	"

Les pensionnaires sont tenus de se munir d'un trousseau suffisant.

Nota.—En général, il n'est pas fait de déduction pour les absences; un mois commencé est dû en entier; les fournitures sont l'objet d'un compte à part.

L'institution est ouverte pour les élèves, de 8 heures du matin à 3 heures de l'après midi, et de 4 à 6 heures.   17 juil—1an

MAISON D'EDUCATION POUR LES DEMOISELLES,

DIRIGÉE PAR

Mme VAN NOOTEN

TRANSPORTÉE A PLAQUEMINES, PAROISSE IBERVILLE (LOUISIANE.)

(Sera ouverte pour la réception de pensionnaires et externes le 11 février prochain.)

Mme VAN NOOTEN ayant accompli son voyage en Europe et complété ses arrangemens pour attacher à sa maison, d'une manière permanente, des professeurs dignes de sa confiance et de celle des parens, a l'honneur de se rappeler à ses amis et au public. Les parens et les tuteurs sont respectueusement invités à visiter la localité vaste et spacieuse des lieux, où, à la demande des principaux habitans de Plaquemines, l'institution a été transportée. De plus amples informations sont contenues dans le prospectus de l'établissement, qui se trouve à l'académie même, et chez les libraires de la Nouvelle-Orléans, ou, pourront être obtenues en s'adressant aux soussignés.

A Plaquemines.	A la Nlle-Orléans.
M. W. E. Edwards,	Le Rév. Dr. Neville,
Le Dr. Phe. Pément,	MM. Alfred Hennen,
M. Zénon Labauve,	James Robb,
	H. C. Cammack,
	Fred. Frey.

30 janv—1 an

INSTITUTION JEFFERSON.

53, *rue Bourbon—Dirigée par J. G. LORD.*

Le plan de cette institution comprend un système d'éducation général et très étendu. Les élèves y sont admis dès six ou sept ans et peuvent y rester jusqu'à ce que leur instruction soit complète et qu'ils soient préparés pour une profession de leur choix. Ils sont répartis en classes, suivant leurs dispositions et le degré d'avancement qu'ils ont atteint.

Le local est peut-être le plus convenable qu'il y ait en ville, avec de l'espace pour l'exercice et la récréation. On y trouve réunis tous les avantages que peut offrir un établissement formé sur une grande échelle.

Les professeurs sont hommes d'un talent éprouvé. Le bon ordre règne et la plus grande surveillance est exercée sur la conduite et les progrès des élèves.

Pensionnaires,	$25	par mois.
Demi-pensionnaires,	16	do
Externes au-dessous de 8 ans,	6	do
do de 12 ans,	8	do
do au-dessus de 12 ans,	10	do

Ces conditions comprennent la pension et l'enseignement des langues anglaise et française, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, les mathématiques, la tenue des livres, &c.

Sont payés à part:

Le Latin ou le Grec,	$3	par mois
L'Espagnol, l'Allemand ou le Dessin,	4	do
La musique,	10	do
La danse,	6	do
L'escrime et les exercices militaires,	—	do

Les classes continuent toute l'année sans interruption. Heures d'étude, de 8 heures et demie jusqu'à 3, et de 4 heures et demie jusqu'à 6.   4sep—1an

REOUVERTURE DU MAGASIN B. DURAND,

Rue Royale, No. 187,

B. DURAND annonce à ses pratiques qu'il vient de r'ouvrir son magasin de la rue Royale; il invite le public à venir visiter le bel assortiment de marchandises qu'il a en main et qu'il vendra comme par le passé à des prix très modiques. Il se charge toujours de teindre et de blanchir les chapeaux de paille à des prix très modérés. Les articles suivants, comprennent une partie de son assortiment d'articles français:

Chapeaux pour dames, rubans;
Do pour enfant, mantelets, manteaux;
Soieries pour robes et chapeau;
Tarlatane pour robes, robes brodés;
Coiffures en fruit, perles pour coiffure, fleurs,
Bracelets, broches, boucles d'oreilles;
Epingles pour la tête, gants, colliers;
Eventails pour dames, carnets pour bal;
do pour enfans, mouchoirs brodés;
Peignes écaille et autres, glands pour éventails;
Articles pour bourses, florence;
Rubans pour ceinture, frange, passementerie;
do de velours, et galons;
Velours en pièces, jarretières;
Voiles de mariée, brodés et autres;
Robes de moire, articles pour broder;
Couronnes de mariée, crêpes lisse et autres;
Colliers blancs, dentelles, bas de soie;
Livres de messe, voilette blanche et noire;
Guimpes, cols montant et autres; pèlerines;
Mantelets blancs, nécessaires, boîtes à ouvrage;
Flacons fantaisie, coffrets en albâtre;
Verres de toilette et autres, parures pour deuil;
Robes et bonnets de baptême;
Ombrelles et parapluies;
Fournitures pour modes.   9 fév

GRAND RABAIS.

No. 6, rue de Chartres.

Les soussignés désirant réduire le stock de marchandises, offriront, à partir de ce jour, les articles suivants à une très grande réduction:

Jaconats et mousselines à 25 cts;
Baréges fond percé, qualité supérieure;
Batiste d'Ecosse et dessinée, de 15 à 25 cts;
Baréges unis de toutes nuances;
do de noir, carreaux rayés et brochés;
Toiles du Nord, unies, rayées et carreaux;
Lamine, alpaca et bombazine noirs;
Mousseline de laine noire, 3/4 à 6/4 de large;
Gants en soie, filet et fil d'Ecosse;
Mouchoirs batiste unis, festonnés et brodés;
Rideaux en mousseline brodées de $2 à $15 la p.
Chemises en flanelle, gaze pour dames et pour hom.
Percale frappée couleur et blanc,
Cols et pèlerines brodés riches, très bon marché;
Bandes et festons brodés de 15 c. à 50 cts;
Percale blanche, Nansouk, Mull Mull et jaconat;
Coutil fil blanc et en couleur;
Eau de Cologne superfine;
Galons, fil à coudre, lacets fil et aiguilles.

Valenciennes.

Un grand assortiment de valenciennes et de dentelles anglaises à très bon marché.

Toile d'Irlande:

25 caisses toiles d'Irlande, des meilleures fabriques, garanties pur fil.

Toiles à Draps:

30 pièces toiles à draps de toutes largeurs, depuis 75 c. à $2 la aune.

Linge de Table:

Services damassés et unis;
Douzaines 3/4 à 4/4;
200 doux. serviettes rayées rouges et blue.

Bas en coton:

200 douz. bas en coton pour dames;
150 do do do enfants;
[illegible]

Parasols:

[illegible]

GIQUEL & JAMISON,
No 6, rue de Chartres

ASSURANCE MUTUELLE.

[illegible]

LE CRESCENT ASSURANCE MUTUELLE De la Nouvelle-Orléans.

Avec un capital souscrit et garanti de 200,000 piastres.

Est maintenant prête à recevoir des applications et à délivrer des polices d'assurance, à son bureau situé à l'encoignure nord-ouest des rues Camp et Gravier, contre l'Incendie et les Risques de Mer et des Fleuves, Aux prix du Tarif.

Cette Compagnie, établie sur le principe d'assurance mutuelle, est une institution du pays. Ses bénéfices seront investis et employés ici, sous le contrôle immédiat des Administrateurs et non envoyés dans d'autres villes pour y être placés.

Toute personne assurant avec cette compagnie devient intéressée à son succès, et les *profits*, au lieu d'être répartis entre un petit nombre d'actionnaires, appartiennent aux assurés. Les Administrateurs, convaincus de la nécessité d'avoir un fonds de réserve assez considérable pour faire face, en cas de perte, à toutes les calamités ordinaires, garantissent au public qu'ils ont maintenant un fonds capital de

Deux cent mille piastres

sujet à tous les accidents fortuits du capital et responsables des pertes de la Compagnie.

Les Administrateurs croyant que cette somme offre des sécurités suffisantes aux assurés, et que cette Compagnie présente des garanties peu ordinaires à un règlement prompt et libéral en cas de perte, les fonds étant déposés ici, et l'institution étant purement une institution du Sud, ses actes ne peuvent être contrôlés par des directeurs étrangers, et seront conformes en tout point au mode d'affaires et aux coutumes du pays.

Le portefeuille de la Compagnie est en tout temps ouvert pour l'inspection aux personnes qui désirent faire des assurances avec elle.

ADMINISTRATEURS:

Samuel Bell,	Thomas A. Adams,
J. A. Barelli,	Wm. P. Converse,
David Hadden,	John D. Bein,
Nathan Jarvis,	George Jonas,
J. P. C. Vies,	John M. Bell,
R. J. Walsh,	James Kirkman,
J. W. Zacharie,	John B. Hyde,
C. T. Buddecke,	Louis de Saulles,
C. A. Barrière,	O. L. Dabelsteen,
Z. Taylor,	Wm. Bargess,
J. Riffard,	C. R. Wright,
Moses Greenwood,	Glendy Burke,
J. W. Stanton,	R. Simms,
H. M. Wright,	R. B. Sumner,
John O. Woodruff,	W. B. McCutcheon,
F. Puig y Puig,	D. L. Ranlett,
F. Y. Carlisle.	

SAMUEL BELL, Président.
THOS. A. ADAMS, Vice-Président.
CHAS. J. MANSONI, Secrétaire.   25juil—1an

Assurance Mutuelle contre l'Incendie et sur la Vie de la Louisiane.

Fond permanent suivant l'acte d'incorporation.

$200,000.

Bureau No 38, rue du Camp, entre Commune et Gravier,

ADMINISTRATEURS.

John Hagan,	Joseph Walker,
John S. Alison,	Peter Conrey Jr.
Maunsel White,	Wm. E. Leverich,
Robert J. Ward,	Samuel Stewart,
Edward Sparrow,	Isaac Johnson,
Geo Strawbridge,	Henry S. Buckner

PETER CONREY, Jr., président de l'administration.

DIRECTEURS.

Joseph W. Stanton	Calvin Tate
Preston W. Farrar,	John L. Lewis,
Theo. M'Caleb,	William H. White
Wm. M. Goodrich,	Joshua Baldwin,
Geo. W. Smith,	John L. Saffarans
H. R. Thorn,	J. Morgan Hall,
Wm. C. Thompkins,	Sidney Johnson,
Joseph Lallande,	Cornelius Fellowes,
Edw. Jenner Coxe,	John B. Leefe,
N. C. Hall,	M. M. Cohen.

JOHN HAGAN, président de la compagnie.
JOSEPH LALLANDE, vice-président.
A. J. WEDDERBURN, THOMAS HUNT, } Médecins.
H. G. HEART, secrétaire.
RICHARD BEIN, M. D., médecin examinateur
No 271, rue des Magasins.

Heures du bureau pour les noirs, de 7 heures et demie à 8 heures et demie A. M. à son domicile. Il examinera les blancs au bureau de la compagnie, de midi et demi à 2 heures. Il n'examinera personne à domicile à moins d'un permis qu'on pourra obtenir en s'adressant au bureau de la compagnie.

Cette compagnie est prête à recevoir des applications d'assurances sur la vie, et donnera des polices pour les personnes blanches et les nègres, au taux fixé par l'administration, lequel est au-dessous de celui chargé par les compagnies de Londres et de New-York et sans leur restriction de la résidence dans le Sud.

Suivant la charte, les dividendes résultant des profits seront déclarés annuellement et les profits porteront intérêt, et les deux tiers pourront en être retirés, lorsque la prime aura été payée en plein.

Des permis pour la Californie seront délivrés aux assurés aux cours de Londres et de New-York.

Les prospectus, les règlements, les taux et toutes les informations relatives à l'assurance sur la vie, seront donnés au bureau de la Compagnie de 9 heures à 5 heures.

☞ Les affaires de la Compagnie sont restreintes aux assurances sur la vie. Par résolution du Bureau aucune assurance ne sera donnée sur les incendies et sur les risques en rivière et en mer.

☞ Heures du Bureau—de 9 heures à 5 P. M.

1er juillet—1an

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE NASHVILLE.

Capital $300,000 payé. Surplus de 200,000 en réserve.

JAMES WALKER, Secrétaire. JAMES A. PORTER, Président.

ASSURANCES contre l'Incendie, les risques de Mer et Rivières, &c., faites au plus bas prix, et toutes pertes réglées à payées avec promptitude au Bureau de l'Agence, No. 33, rue du Camp.

24 mars—1an   W. B. PARTEE, agent.

AGENCE D'ASSURANCE MUTUELLE DE L'UNION,

74, rue Commune, vis-a-vis la Compagnie Mutuelle du Soleil

CETTE Compagnie continue à assurer contre l'incendie, les risques maritimes et des fleuves, au plus bas taux. Cette Compagnie a en sa possession des sécurités habituelles données par les Compagnies mutuelles, un capital en caisse de cent mille piastres, ce qui avec d'autres valeurs s'élève à environ $300,000. Les profits de la Compagnie sont répartis entre les actionnaires et les assurés.

Références à la Nouvelle-Orléans:

Maunsel White & Co,	J. Corning & Co,
Lerich & Co,	Geo. Foster & Co,
Martin & Stockwell,	Paradise, Lawrason & Co,
Bell & Stubbins,	R. C. Cammack,
W. H. Dudley,	Aaron Cohen,
E. J. Hart & Co.	N. H. Brigham
Samuel Bell, caissier de la Banque du Canal.	Bernard Fallon,

13 nov—☞   JAMES H. SUYDAM, Agent.

Dissolution.

La société existant entre les soussignés sous la raison TROISGROS & LAMPRE, est, à dater de ce jour, dissoute d'un commun accord.

E. TROISGROS,
F. LAMPRE.
Nouvelle-Orléans, 15 avril 1850.

Société.

Les soussignés continueront les affaires de l'ancienne maison TROISGROS & LAMPRE, sous la raison TROISGROS & Co.

J. VILLARUBIA, jr.
CHS. METEYE.
E. DE VISSER.
E. TROISGROS, commanditaire.
Nouvelle-Orléans, 15 avril 1850.   30t

LIBRAIRIE DE LELIÈVRE, 210, RUE ROYALE, ET 65, RUE DES URSULINES.

CATECHISME DE LA LOUISIANE, nouvelle édition.
Livres de prières, reliures riches et communes.
Bible illustrée, bible de poche.
Guide de la femme chrétienne.
Manuel d'une femme chrétienne.
Chants à Marie, et Cantiques à Marie.
Instructions du P. Quadrupain.
Triomphe de l'Evangile. Année de Marie.
Manne de l'Ame, par Ségneri.
Et une grande variété de livres de dévotion.
Lettres sur le magnétisme.
Confessions d'un magnétiseur.
Les traités du magnétisme, par Aubin Gauthier, Teste, Deleuze, Ricard, Lafontaine, Olivier, &c. &c.
Manuel des sœurs de charité.
Médecin des pauvres.
Médecin des familles.
Littérature, sciences et arts.
Manuels Roret. Livres de classes, &c. &c. &c.
Papeterie, fournitures de bureaux, articles de sainteté, tels que: images, chapelets, crucifix, médailles, &c.   31mars

A VENDRE en déchargement du navire Emma de Bordeaux.
10 demi pipes eau-de-vie 4me preuve.
200 paniers anisette superfine de Chauvet.
10 caisses liqueurs superfines assorties.
10 do marasquin et curaçao.
10 do dantzick.
20 do abricots à l'eau-de-vie.
25 do cerises do.
10 paniers guignolet.
500 caisses vin rouge St-Julien.
30 demi barriques vin blanc Haut Sauterne.
30 do do do Haut-Barsac.
4 barriques vin rouge Camiran St-Estèphe.
5 balles contenant 100,000 bouchons assortis.
V. & E. MAIGNAN.
24av   85 et 87, rue St-Louis.

BOUTEILLES.—100 paniers en débarquement de la barque Orbita et en magasin, à vendre par
11av   J F BERCIER & Co. 54, Vieille Levée

VIN MUSCAT.—100 caisses première qualité en débarquement de la barque Orbita, et à vendre par   J F BERCIER & Co,
11avril   54, Vieille Levée.

SAVON DE CASTILLE.—100 caisses, en débarquement de la barque Orbita, à vendre par
11avril   J F BERCIER & Co. 54, Vieille Levée.

VIN DE MARSEILLE.—50 barriques, en débarquement de la barque Orbita, à vendre par
11avril   J F BERCIER & Co. 54, Vieille Levée

AMANDES.—50 caisses amandes douces et 30 caisses amandes amères, sans coques, à vendre par   J F BERCIER & Co,
11avril   54, Vieille Levée.

A. LANUSSE & Co.

MARCHANDS DE CHARBONS.

Ont constamment en mains un approvisionnement de charbon de English Canel, Pittsburgh et Anthracite. Les ordres laissés au bureau du passage de la Bourse, entre Conti et St Louis, ou au dépôt, rue des Ursulines, entre Royale et Bourbon seront promptement remplis.   4 mai—1an

EN débarquement du navire Southerner, de New-York, à vendre par le soussigné:
Extrait composé de salsepareille et copahu, de Thorn, magnésie de Henry.
Seringues en cristal de toutes formes et dimensions.
Lancettes anglaises d'Evans.
Verres et pipes à sein.
Assortiment de plantes, racines et fleurs médicinales.
Reçu par le brick Millaudon, de la Havane:
Beurre de cacao, sirop de calebasse et Manaju.
SANGSUES.
Dépôt de sangsues hongroises.
Fabrique d'eaux minérales gazeuses.
E. E. MOUGIN, Encoignure
20 avril   Douane et Dauphine.

EN magasin et à vendre:
30 barriques vin rouge vieux Ch. St-Corbian 1841
22 barriques vin rouge vieux St-Julien Médoc do,
6 do do do Haut-Brion do
6 do do do de Clero Milon Pauillac do
6 do do do Grand vin Ch. Léoville,
250 caisses do do de différentes marques,
300 do do de ordinaires do,
25 do vin blanc très vieux Haut-Sauterne.
Par   B. TALAMON,
10 mai   185 et 186, rue Royale.

EN magasin et à vendre—[illegible]
B. TALAMON,
185 et 186, rue Royale.

QUARTIER GÉNÉRAL, LÉGION DE LA LOUISIANE.

Nouvelle-Orléans, le 18 avril 1850.

Ordre général No 3.—[illegible] la Légion [illegible] dimanche 10 mai [illegible] précises du matin sur la Place d'Armes [illegible] remettront à l'Inspecteur de Brigade le Major Chatry un contrôle exact des hommes présents sous les armes à la dite revue.

La Compagnie des Canadors d'Orléans, capitaine Léon Queyrouze, se rendra une demi heure avant l'heure précise sur la place pour former la garde et les portes.

Les chefs de corps sont chargés de l'exécution du présent ordre.

D. AUGUSTIN, Brigadier-Général.
1 fév   G. CATHRAN, Aide-de-Camp

LIGNE D'OMNIBUS DE LAFAYETTE ET NOUVELLE-ORLÉANS.

HART THOMAS & Co, informent le public que les départs de leurs voitures auront lieu dorénavant comme suit:

De la rue Jackson, Lafayette:
Première voiture, à 6 heures A. M.
Dernière do à 8 do P. M.

De la rue du Canal:
Première voiture, à 6 1/2 heures A. M.
Dernière do à 8 1/2 heures P. M.

Départs du bas de la ville:
De la Presse à Coton d'en bas, 3me Municipalité
Première voiture, à 6 heures A. M.
Dernière do à 7 3/4 h. P. M.

De la rue du Canal:
Première voiture, à 6 1/2 heures A. M.
Dernière do à 8 1/4 heures P. M.

Il n'est pas permis de fumer dans les omnibus lorsqu'il y a des dames.

Billets à vendre au No 52, rue des Magasins.
26 mars—1an

HOTEL DE MONTEREY A MONTEREY (MEXIQUE.)

Les voyageurs qui se rendent à MONTEREY au Mexique, sont prévenus qu'un vaste et magnifique hôtel vient d'y être établi sous le nom de: HOTEL DE MONTEREY. Le propriétaire de cet établissement n'a rien négligé pour faire un séjour agréable à ses pensionnaires. Les chambres sont commodes et parfaitement aérées, et la table est servie de façon à satisfaire toutes les exigences des gourmets.

20 janv☞

PEINTRE.

A. C. JAUME,

Peintre de portraits et professeur de dessin. Leçons à son atelier de 6 1/2 à 8 heures du matin. Leçons en ville.

RUE ROYALE, 219.   20oct—1an

J. N. RICULFI & Co. MARCHANDS COMMISSIONNAIRES ET IMPORTEURS

De Cigares de la Havane, Café et Sucre,
No 17, RUE COMMUNE.

B. TATOUT & CO.,

Importeurs de marchandises de variété, françaises, anglaises, allemandes et du pays.
ANCIENNE MAISON TATOUT FRÈRES No. 161, rue de Chartres, encoignure Toulouse.   6oct

G. W. DUNBAR,

MAGASIN DE CHAUSSURES,
EN GROS,
No. 30, Rue de la Douane
Nouvelle-Orléans.

PAUL JUGE FILS. C. FABRY.

PAUL JUGE Fils & Co,

Importeurs de Vins, Eaux-de-vie, Huile d'olive, &c,
Et Marchands Commissionnaires,
21fév   27, rue St Louis.

Marchandises convenables pour le Mexique.

300 balles coton écru 4/4,
2 caisses coton blanc, 4/4 variés,
50 caisses cotonnade, divers genres,
20 do coutils, 2 balles drap allemand,
1 do soie d'Espagne,
2 do broder en haute couleur,
900 pièces rubans espagnols assortis en couleur et (en dimensions),
1 caisse cravates de Barcelonne (noires et fantaisie)
2 caisses chaussettes espagnoles en soie blanches.

Les marchandises ci-dessus ont droit au drawback et à vendre par   DE FOREST & CO,
26 av   20, Douane.

Graines fraîches de Jardinage—Pieds de Dalias.

Les planteurs, marchands et autres, trouveront chez le soussigné des graines de toutes espèces qui seront préparées et délivrées dans le plus bref délai. On peut acheter par douzaines, centaines ou mille paquets. Les boîtes contenant [illegible] se vendent de 10 à 20 piastres. Les jardiniers [illegible] boîtes de $3, 4, 5, 10 et 20 piastres chaque.

Graines à fleur en paquets contenant vingt variétés.

Les jardiniers trouveront à se pourvoir par livres ou boisseaux, à des prix modérés.

Les graines de jardinage sont expédiées par D. Maupay, Philadelphie, et sont garanties.

D. MAUPAY,
27fév   95, rue du Camp, près Poydras

VIN DE CHAMPAGNE — 100 paniers de la marque Léon Couronné et Cordon Bleu, en débarquement du navire Fides. 200 paniers de la Croix Rouge en déchargement du navire Jersey, à vendre par   O. VALETON & CO,
1er mai   25, rue Tchoupitoulas.

5 BARRIQUES Garances EXFF., en débarquement du brick Palmetto, de Marseille, à vendre par   TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
1mai—15   99, rue de la Douane

LIQUEURS SURFINES—30 caisses liqueurs surfines pour familles, en débarquement du navire Emma, de Bordeaux, à vendre par
O. VALETON & CO.,
1er mai   25, rue Tchoupitoulas.

MOUTARDE FRANÇAISE—6 caisses de [illegible] chaque, en déchargement du navire Emma, de Bordeaux, à vendre par
O. VALETON & CO.,
1er mai   25, rue Tchoupitoulas.

MACARONI & VERMICELLI—[illegible] à vendre par   O. VALETON & CO.
1er mai   25 rue Tchoupitoulas.

BOUCHONS—20 balles de 15,000 chaque, bouchons réguliers, à vendre par
O. VALETON & CO.,
1er mai   25, rue Tchoupitoulas.

VINS en caisses — 1500 caisses vin Margaux, ayant droit au drawback, en déchargement du navire James Pennell.
J. & J. TARDY(?),
1er mai   No 31, [illegible]

A VENDRE—En débarquement du navire [illegible] de Bordeaux:
40 barriques vin pour familles, 70 barils vin blanc Haut Sauterne, 8 barriques vinaigre de vin blanc, de première qualité, 9 do do do, 10 balles bouchons première, 20,000 chaque.   N. DUPORT(?),
24 avril   13 [illegible]

EMMAGASINAGE—Marchandises de toutes espèces reçues à des taux modérés, par   X. LAMBERT,
26av   62, [illegible]

GUIGNOLET D'ANGERS—150 paniers de 12 bouteilles véritable Guignolet d'Angers, en débarquement du navire "James Pennell", de Bordeaux, à vendre par   AUG. MOLIER,
1er mai   No 90, rue St-Louis.

Gants — Gants — Gants.

Un grand assortiment de GANTS JOUVIN pour hommes, venant d'arriver, et à vendre par
VICTOR, 16, rue St Charles(?)
17 avril

Cognac.—Cognac.

En débarquement du navire James Pennell, de Bordeaux, le soussigné offre à vendre 150 futailles cognac de preuve.   D. LANATA,
2mai   9 & 10, rue Jefferson

PRINCIPE CIGARES de la marque du steamboat, à vendre par   J. N. RICULFI & Co,
1avril   17, rue de la Commune

CHAMPAGNE—Les soussignés ont reçu par le navire Ecargo, du Havre:
100 paniers Champagne supérieur, Perrier Brand.
50 paniers du Apollo brand, en grandes et demi bouteilles, à vendre par   DUNTZE & IKEN,
18 avril   encoignure Royale et Conti.

EAU DE SELTZ—Nous aurons toujours en main pendant l'été, la véritable eau de Seltz du dernier tirage, à vendre par
DUNTZE & IKEN,
18 avril   encoignure Royale et Conti

Colonnade Française.

En débarquement du navire Ecargo, du Havre—10 balles colonnade bleue unie.
6 balles do petits dessin pour enfans.
1 caisse Nankin nouveau.
1 caisse mousseline blanche à pois, à vendre par
18 av   A. DE GOER & RIFFLARD.

962 barils chaux de Thomaston, en déchargement du brick McNair, à vendre par
18 avril   HAYMAN & HOLDEN, 98, rue des Magasins.

Vin Blanc en Demi-barriques.

50 1/2 barriques vin blanc Ht-Sauterne vieux
50 do do Ht-Barsac, do
25 do do Sauterne ordinaire
25 do do Barsac do,
A vendre par   DUBUCH FRÈRES,
A15 fév   77, St-Louis, entre Royale et Bourbon.

Vin Rouge en Demi-barriques.

20 demi-barriques vin rouge Château-Margaux, (vieux, de 30 gallons chaque,
20 do do Haut-Talence, do.
20 do do St-Julien Médoc do.
20 do do St Estèphe, do do.
A vendre par   DUBUCH FRÈRES.

Vin Rouge en Barriques.

100 barriques vin rouge vieux St-Julien Médoc
30 do do do Haut-Talence,
10 do do do Château Laffite
10 do do do Chat. Margaux
30 do do do St-Estèphe Méd
10 do do ordinaire Montferrand.
A vendre par   DUBUCH FRÈRES,
15 fév   77 St-Louis, entre Royale et Bourbon.

CHAUX—600 barils de Thomaston, en déchargement et à vendre par   THS BLOIS,
6mai   91, rue des Magasins.

CIMENT—300 barils Rosendale et ciment hydraulique, des meilleures marques, à vendre en lots à la convenance des acheteurs par
THS BLOIS,
6mai   91, rue des Magasins.

PLATRE DE PARIS—300 barils Worthampton et Newark, à vendre par   THS. BLOIS,
6mai   91, rue des Magasins.

BRIQUES A FEU — 30,000 briques à feu, anglaises, et de Pensacola, à vendre par
THS. BLOIS,
6mai   91, rue des Magasins.

VIN DE CHAMPAGNE—200 paniers, en magasin et à vendre par   E. J. HART & Co,
11 av   79 rue Tchoupitoulas.

A vendre à l'amiable ou à l'encan

UNE MAISON EN BOIS à deux étages, située au No 140, rue des Grands Hommes, mesurant 31 pieds de face par 120 de profondeur.

La dite maison se compose de 4 chambres, une cuisine à deux étages, cour pavée, 2 citernes, puits, latrine, etc., et un atelier de charpentier, disposé pour 10 ouvriers. S'adresser à
JOACHIM OPENWEYER,
19mars   126, Rue des Grands Hommes.

A LOUER—Le premier étage d'une maison en briques convenablement distribué pour une famille, située dans la rue St Louis, encoignure de Chartres et Levée, No 26, [illegible]

A LOUER—Le second étage [illegible] "Crescent Coffee House," [illegible]

[illegible]

SARDINES A L'HUILE—2000 demi boîtes sardines [illegible] à vendre par   AUGUSTE MOLIER,
7 mai—6   No 90, rue St-Louis

VENTES A L'ENCAN.

BUREAU DE L'EXECUTIF.

BATON-ROUGE, 1er mai 1850.

En vertu d'un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane intitulé: "Acte pour disposer de certaines propriétés publiques dans la ville de la Nouvelle-Orléans," approuvé le 21 mars 1850, moi, JOSEPH WALKER, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane ferai offrir en vente publique, à la Bourse St-Louis, rue St Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le jeudi 16 mai 1850, à midi:

PAR HENRY W. PALFREY, Encanteur.

Vingt six lots de terre formant une partie de l'îlet désigné sous le nom de Maison d'Etat et borné par les rues Canal, Commune, Baronne et Philippa, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et d'après un plan qui sera exposé sur les lieux au moment de la vente.

Conditions de la vente.

Les acheteurs devront fournir leurs billets payables au bureau du trésorier de l'Etat de la Louisiane le 21 mars 1872 pour le montant respectif de l'adjudication qui leur aura été faite. Aussi, des billets séparés pour l'intérêt à raison de 8 pour cent par an du 1er juin 1850 et payable tous les six mois à la banque de l'Etat de la Louisiane à la Nouvelle-Orléans.

Les billets seront endossés à satisfaction et garantis par hypothèque spéciale sur les propriétés; et en cas de non paiement à échéance, ils porteront 8 p. cent par an d'intérêt.

Les lots Nos 2 et 14 seront vendus ensemble, ainsi que les lots 2 et 15, et 4 et 16. Les autres lots seront vendus séparément. Si le montant total de la vente est insuffisant pour payer les bons de l'Etat fournis pour la propriété et les intérêts qui sont dus, l'adjudication sera nulle et non avenue, et la propriété sera immédiatement offerte en vente en bloc en un seul lot de terre, et adjugée au plus haut enchérisseur, si l'enchère est suffisante pour couvrir les bons de l'Etat; dans le cas contraire, la vente et l'adjudication serait nulle. Si le montant total des ventes dépasse le chiffre des dits bons, la balance devra être payée comptant par l'acheteur dans la proportion du montant de son achat.

Les acheteurs auront le privilège d'échanger leurs billets à quelque temps que ce soit contre des bons de l'Etat d'un montant égal, payables le 21 mars 1872.

Les actes de vente seront passés pardevant Charles A. Tallarie, not. public de la paroisse d'Orléans, et aux frais des acquéreurs.

Donné à Baton-Rouge sous ma main et le sceau de l'Etat, ce 1er mai mil huit cent cinquante, la soixante quatorzième année de l'Indépendance des Etats-Unis.

JOSEPH WALKER,
Gouverneur de la Louisiane.

Par le Gouverneur:
CHARLES GAYARRE, Secrétaire d'Etat.
3mai—

Grande vente à crédit de magnifiques lots de terre situés rue du Canal, 2me Municipalité, pour être vendus sans réserve, immédiatement après la vente de l'îlet de la maison d'Etat.

PAR J. A. BEARD, Encanteur.

JEUDI, 16 mai 1850, à midi, il sera vendu à l'encan à l'Arcade de Banks, sans réserve, immédiatement après la vente de l'îlet de la maison d'Etat, par W. H. Palfrey; savoir:

2 lots de terre, y compris les améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'îlet borné par les rues Canal, Commune, Phillippa et Cirque, désignés sous les Nos 1 et 2 et formant l'encoignure des rues Canal et Phillippa. Le No 1 mesure 28 pieds 10 pouces 6 1/8 lignes, face à la rue Canal, par 192 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur et face à la rue Phillippa, 192 pieds 4 pouces 3 lignes sur l'autre côté et 31 pieds 5 lignes face à une allée de fond ayant 6 pieds de largeur. Le No 2 mesure 28 pieds 10 pouces 6 1/8 lignes face à la rue Canal par 192 pieds 4 pouces 3 lignes de profondeur sur le côté du lot No 1 et 192 pieds 5 lignes sur l'autre côté et face à une allée de 6 pieds de largeur; les améliorations comprennent une maison en bois à deux étages, maintenant louée pour un magasin de meubles.

Conditions—un quart comptant; l'acheteur assumera le paiement d'une somme de $2,500 sur chaque lot payable à 4 ans à dater du 1er avril 1850, avec 6 pour 0/0 d'intérêt de la date à l'échéance. En cas de non paiement l'intérêt sera de 8 pour 0/0 par an, la balance de l'adjudication à 1, 2 et 3 ans de crédit du 1er avril 1850 avec 6 pour 0/0 d'intérêt ou 8 pour 0/0 en cas de non paiement à l'échéance.

Tous les billets porteront hypothèques sur les propriétés.

Actes de vente par devant James Graham, notaire public, aux frais de l'acquéreur   13mai

PAR P. B. TAYLOR.

Bureau, 88, rue Gravier,

SAMEDI, 18 mai, à 11 heures 3/4 il sera vendu à la Bourse St-Louis,

Trois belles maisons en briques, situées à l'encoignure des rues St-Louis et Remparts

Ces maisons sont presque neuves et dans le meilleur état possible. Chacune d'elle contient quatre vastes pièces, et chambres de domestiques dans l'attique. Chaque maison a une galerie sur le derrière et une dépense. Il y a en outre au fond de la cour de belles cuisines à deux étages, le rez-de-chaussée se compose de chambres à laver, à repasser et des lieux d'aisances, le premier étage est destiné aux domestiques; le water-work est dans la maison. Les cours sont dallées et ont sortie sur une allée commune aboutissant à la rue des Remparts.

Chacune des maisons ci-dessus sont maintenant louées à des bons locataires à raison de $400 par an chacune. Elles ont 20 pieds 10 pouces de face à la rue St Louis, par 87 pieds 4 pouces face à la rue des Remparts.

Conditions,—Un quart comptant et la balance à 12 et 18 mois, en billets endossés, portant 8 pour 0/0 d'intérêt et hypothèque sur la propriété. La vente positive.

Acte de vente par devant O. De Armas, notaire public aux frais des acquéreurs.   13mai

Vente pour liquider un partage.

PAR J. B. CROZAT, Encanteur:

Il sera vendu jeudi, 16 mai 1850, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis,

1o—Un terrain situé en cette ville, rue Bourgogne, entre les rues St. Anne et Dumaine, ayant 30 pieds de face à la rue Bourgogne sur 90 pieds de profondeur, ensemble tous les édifices qui s'y trouvent.

2o—Un terrain situé rue Bourgogne, entre les rues Quartier et Hôpital, ayant 37 1/2 pieds de face à la rue Bourgogne sur 80 pieds de profondeur.

L'esclave MARIE, mulâtresse créole, âgée d'environ 16 ans.

Conditions—L'esclave, moitié comptant, la balance à 6 mois—Les propriétés, un tiers comptant, le tiers à un an, et le dernier tiers à deux ans, en billets [illegible] satisfaction et garantis par hypothèque jusqu'au parfait paiement; en cas de non paiement à maturité, les billets porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement. Cette clause étant pénale seulement et ne constituant pas un nouveau délai aux acquéreurs.

Les actes de vente pardevant Octave de Armas notaire public, aux frais des acquéreurs.

Les plans seront exposés à la Bourse quelques jours avant la vente.   3mai—10t

Succession de Mme Eliza Miskell Olivier, veuve de feu Paul Anatole Prychaud, décédé.

PROPRIÉTÉS DE GRANDE VALEUR DANS LE PREMIER DISTRICT DE LA PREMIÈRE MUNICIPALITÉ, &c

PAR JOSEPH LE CARPENTIER.

En vertu d'un ordre de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans en date du 12 avril 1850, il sera vendu, pour opérer un partage entre les héritiers, le 21 mai prochain, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, les propriétés ci-après mentionnées:

1o—Un lot de terre, encoignure Conti et Chartres, ayant 53 pieds 2 pouces de face à la première rue et 76 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la rue de Chartres, et 126 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare de la propriété appartenant à Mme J. Le Blanc, rue Conti, 32 pieds 8 pouces sur la ligne qui le sépare de la propriété deuxièmement ci-après, et [illegible] sur la ligne du fond, avec les bâtisses et [illegible] considérable et ses dépendances, et au rez-de-chaussée deux magasins désignés par les Nos 31, 33, 35, 94 et 96.

2o—Un lot de terre, rue de Chartres, ayant 17 pieds 3 pouces de face à la dite rue de Chartres sur 32 pieds 8 pouces de profondeur, ensemble le magasin à 2 étages qui s'y trouve, portant le No 92.

3o—Un lot de terre, rue de Chartres, attenant au précédent, ayant 16 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue de Chartres, sur 32 pieds 8 pouces de profondeur, ensemble le magasin à 2 étages qui s'y trouve, portant le No 90.

4o—Un lot de terre, rue de Chartres, attenant au précédent, ayant 17 pieds 7 pouces de face à la dite rue de Chartres, sur 32 pieds 8 pouces de profondeur; ensemble le magasin à 2 étages et existant, portant le No 88.

5o—Un lot de terre, rue de Chartres, attenant au précédent, ayant 17 pieds 7 pouces 6 lignes de face à la dite rue de Chartres, sur 32 pieds 8 pouces de profondeur; ensemble le magasin à 2 étages et existant, portant le No 86.

6o—Un lot de terre, formant l'encoignure des rues Dauphine et Conti, ayant 23 pieds 4 pouces de face à cette première rue, sur 93 pieds de face à la seconde, y compris l'allée mentionnée plus bas; ensemble la maison haute en briques y existant, portant le No 85 de la rue Dauphine.

7o—Un lot de terre, attenant au précédent, ayant 23 pieds de face à la rue Dauphine, sur 93 pieds de profondeur, y compris l'allée mentionnée plus bas; ensemble la maison haute en briques y existant, portant le No 83.

8o—Un lot de terre, attenant au précédent, ayant 23 pieds 4 lignes de face à la rue Dauphine, sur 93 pieds de profondeur, y compris l'allée mentionnée plus bas; ensemble la maison haute en briques y existant, portant le No 81.

9o—Un lot de terre, attenant au précédent, ayant 40 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Dauphine, sur 93 pieds de profondeur; ensemble la grande maison haute en briques y existant, portant le No 79, avec jouissance d'une allée commune.

La profondeur des lots 6ment. 7ment. et 8ment. décrits comprend une allée face à la rue Conti, à l'usage commun des quatre propriétés énoncées ci-dessus.

10o—Un lot de terre situé rue Royale, entre les rues Bienville et Douane, ayant 32 pieds de face sur 126 pieds 2 pouces de profondeur, ensemble la maison haute en briques y existant, portant le No 44.

Toutes les propriétés ci-dessus décrites sont louées à bail jusqu'au 31 octobre 1850, le loyer payable mensuellement. Le loyer des propriétés 1ment. 2ment. 3ment. et 10ment. décrites est payable en billets tirés par les locataires à leur propre ordre. Les loyers des propriétés ci-dessus décrites commenceront le premier de juin 1850 à courir pour le compte des acquéreurs.

11o—Un lot de terre situé au faubourg Marigny, ayant 27 pieds 8 pouces de face aux Champs-Elysées, sur 120 pieds de profondeur, dans l'îlet borné par les rues Champs-Elysées, Grands Hommes, Casacalvo et Marigny.

12o—236 actions de $100 du rail-road du Lac Pontchartrain.

13o—98 actions de $100 de la Presse à Coton de la Levée.

14o—2 actions de $100 de la Compagnie de Navigation d'Orléans.

15o—13 actions de $100 des Canaux de Barataria et Lafourche.

Toutes ces actions sont payées en plein.

Conditions—Toutes les actions comptant; et les propriétés un quart comptant, et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, divisés en coupons convenables, et garantis par hypothèque spéciale sur les propriétés; les dits billets, s'ils ne sont pas ponctuellement payés, porteront intérêt à 8 0/0 par an, à partir de leur échéance.

Les actes de vente par devant Theo. Guyol, notaire public, aux frais des acquéreurs.

On peut voir au No 14, rue de Chartres, les plans des propriétés ci-dessus par L. Surgi, et ils seront exposés à la Bourse St-Louis, trois jours avant l'encan.

29 avril—les mai 8, 15, 21.

[illegible] Eau de Cologne en qualité supérieure [illegible]

P. L. EVERRIER(?), 76, rue de Chartres, entre Bienville et Conti, offre à vendre au-dessous des prix de Paris de l'eau de Cologne, qualité supérieure en litres, demi litres, quart et bouteilles [illegible]
Bonne qualité à $1 50 le gallon;
Surfine qualité à $2 le gallon;
Avec ces qualités d'eau de Cologne, les marchands de la campagne et de la ville pourront contenter leurs acheteurs [illegible]   4 fév

Chapeaux de Paille d'Italie de toute sorte.

P. L. EVERRIER(?), 76, rue de Chartres, [illegible]

CIGARES DE LA HAVANE [illegible]

SAUCISSONS—Reçu par le steamer [illegible] 5 caisses saucissons St-Louis, et à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & Co. [illegible]

VENTES DE CE JOUR.

Vente renvoyée pour cause de mauvais temps.

Vins—Eau de vie—Liqueurs, etc.

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

MERCREDI, 15 du courant, à dix heures, il sera vendu à l'encan au magasin No 20, Vieille Levée:
100 caisses vin rouge St-Julien;
20 paniers huile d'olive;
40 barils eau de vie et genièvre;
20 barils vin de Madère;
6 caisses sardines pressées de Galice;
1 facture paniers d'osier, berceaux, etc.
AUSSI:
25,000 cigares Regalias de la Havane, pour clore diverses factures.
Conditions à la vente.   14 mai

Cargaison du brick Hope, de Marseilles.

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

MERCREDI prochain, 15 du courant, à 5 heures, il sera vendu à l'encan, sur la Levée, entre les deux marchés, Première Municipalité:
200 barriques vin de Bergerac;
200 demi barriques do;
200 caisses vin muscat;
200 paniers bouteilles vides;
200 caisses absynthe "Brunston Sauvajol;"
200 caisses salaisons assorties;
100 paniers huile d'olive "Plagniol;"
100 do do demi bouteilles do;
100 do huile d'olive "Possel;"
100 do do demi bouteilles do;
400 balles bouchons.
Conditions—$300 comptant, de $300 à $300, 60 jours, de $300 à $600, 90 jours, au-dessus de $600 quatre mois, pour des billets à la satisfaction du vendeur.   14 mai

Eau-de-vie, Genièvre, Porto.

PAR SYKES, HYDE & CO.

MERCREDI 15 courant, à dix heures et demie, il sera vendu, au No 25, rue Gravier, pour clore une consignation, les eaux-de-vie et vins suivants:
8 pipes genièvre Schedam, [illegible], pur;
13 quarts barriques eau-de-vie A. Seignette;
10 huitièmes do do do;
30 quarts do vin de Madère;
1 boucaut rhum Ste-Croix;
4 do do Jamaïque 4e preuve;
70 caisses vin de Porto London Dock,
50 do do Madère;
7 caisses conserves.
Conditions à la vente.   13 mai

PAR P. E. TRICOU, Encanteur.

Vente de 34 lots de terre faisant partie de l'ancienne propriété Guéno.

Il sera vendu le mercredi 15 mai 1850, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis—

Trente-quatre lots de terre situés au faubourg Guéno, à la jonction du Bayou et de Gentilly, désignés par les Nos. 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35 et 36, de l'îlet No 21 compris entre les rues Onzaga, d'Orgenois, Lapeyrouse et la Grande; le tout conformément à un plan dressé par J. P. de Pouilly, architecte, le 19 décembre 1849.

Termes et Conditions—Un quart comptant, et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur, assurés par hypothèque, et, en cas de non-paiement portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an, depuis l'échéance, jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant Joseph Cuvillier notaire, aux frais des acquéreurs.   9mai—6

VENTES A L'ENCAN.

Vente sans réserve d'un magasin de quincaillerie, &c., &c.

PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.

VENDREDI, 17 mai, à 10 heures du matin, il sera vendu au magasin, No 183, rue de la Vieille Levée, un grand assortiment de quincaillerie, étagères, comptoirs, ect., pour clore le fonds du dit magasin.

AUSSI.—Le bail du dit magasin, expirant le 31 octobre prochain. Les catalogues seront distribués le jour de la vente.   15mai.

301 Charrues, etc.

PAR MORPHY & NEVIUS.

LUNDI, 20 mai courant, à dix heures, il sera vendu, sans réserve, pour clore une facture, au magasin No 20, Front Levée, Seconde Municipalité,
217 charrues, moules en fonte, à un cheval.
21 grandes O. K. do do.
37 moyennes B No 9 do do.
6 cultivateurs—1 boucaut, 1 tierçon et un baril de pointes extra pour charrues, et une caisse de chevilles ou boulons de rechange.   15 mai

Vente renvoyée pour cause de mauvais temps
Eau de Vie française.

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

JEUDI, 16 courant, à 5 1/2 heures, il sera vendu sur la Levée, vis à vis la rue de l'Hôpital,
30 quarts eau de vie française, 4me preuve.
En débarquement du navire James Pennell, venant de Bordeaux.
Conditions à la vente.   14 mai.

Eau-de-vie—Huile—Vin rouge—Champagne, etc.

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

JEUDI, 16 courant, à dix heures, il sera vendu à l'encan, au magasin de M. P. Lange, importeur, No 47, Vieille Levée, pour clore diverses factures,
200 caisses vin rouge et blanc, des marques suivantes: St-Julien, St-Estèphe, Lafitte 1844, Cantenac, Brane 1836, Pauillac, St-Julien 1844, Château Lafitte, Chateau-Margaux, Ermitage, etc.
115 barriques vin rouge St Emilion, Bergerac, St Julien, Lafitte 1844.
40 barils Madère.
10 caisses de 1837.
100 paniers champagne American Flag, dans les magasins de la Douane.
25 demi et quarts pipes Cognac, Otard Dupuy, dans les magasins de la Douane.
8 boites absynthe Brunston, Sauvajol.
20 paniers huile d'olive, etc.
Conditions de la vente—$300 comptant, au-dessus de $300 à $300 soixante jours, au dessus de $300, quatre mois, pour des billets à la satisfaction du vendeur.   14 mai—2

Vente pour cause de départ.

PAR ANTHONY FERNANDEZ,

Bureau rue Toulouse, No 59.

SAMEDI 18 courant, à 10 heures du matin rue St-Anne, entre les rues Bourbon et Dauphine, il sera vendu des meubles français et autres, tels que: armoires en acajou, toilette à la duchesse dessus en marbre, lavabo dito, chaises et canapé, garnis en damas, bureau, fauteuil garni en cuir vert, glaces françaises, lits en acajou, tables à manger et tapis, ustensiles de cuisine, &c. &c.   14mai

SUCCESSION DE B. DUCHAMP.

Vente pour opérer un règlement définitif.

PAR N. VIGNIÉ, encanteur.

SAMEDI 18 du courant, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis

Un lot de terre formant l'encoignure des rues Canal et Tremé, désigné par le No 17 de l'îlet No 27, mesurant 25 pieds, 6 pouces et 7 lignes de face à la rue du Canal, sur une profondeur de 114 pieds.

Sept lots de terre, situés dans le district Duchamp, désigné par les lots 3, 8, 10, 11, 12, de l'îlet No 3, borné par les rues Esplanade, Roman, Prieur et Kerlerec, et les lots Nos 15 et 16 de l'îlet No 2, borné par les rues Claiborne, Derbigny, Kerlerec et Columbus. Le tout conformément aux plans maintenant exposés à la Bourse.

Conditions—Un quart comptant, et le reste à un crédit de 6, 12 et 18 mois, en billets sans endosseurs et garantis par hypothèque sur les dits terrains.

13 mai

Indiennes dessins nouveaux et catalogue de Marchandises Sèches.

PAR F. H. PETITPAIN.

JEUDI, 16 mai, il sera vendu à 10 heures, à son magasin d'encan, No 8, rue du Canal

25 caisses indiennes nouveaux dessins, et

1125 colis et lots marchandises sèches de saison se composant de: baréges français, ginghams, mousselines imprimées, drap d'été, mousselines à carreaux pour rideaux, mousseline unie, mouchoirs madras, serviettes fil, services de table, toile grise de Hollande, toiles d'Irlande, coutil fil, fil en bobines, bretelles, plumes, bas, gants fil, rubans, dentelles, rubans, mouchoirs de soie, &c., &c.

AUSSI:

Marchandises du pays, telles qu'indiennes, cotons blancs et écrus, cotonnades, coutil à matelas, gingas, étoffes rayées, denims, &c., &c.

Conditions libérales à la vente.

Les catalogues seront prêts et les marchandises pourront être examinées de bonne heure le jour de la vente.   13 mai

Colonnades françaises.

PAR F. H. PETITPAIN.

JEUDI 16 mai, il sera vendu, à 10 heures, à son magasin d'encan, No 8, rue du Canal:
6 balles colonnades françaises bleues.
Conditions à la vente.   13 mai

MAISON ROUGE ENTRE LES DEUX MARCHÉS.

Jos. N. ROBERT & Co.

SUCCESSEUR DE PAUL ALDIGE & CO.,

Offrent à vendre en quantité à la convenance des acheteurs,
Jaconats de 10 cents à 20 la yarde;
Balzorines françaises à 20 cents;
Organdis et jaconats français de 20 à 30 cents;
Indiennes fond clair de printemps—Bonteint à 10 cents;
Toiles d'Irlande pur fil;
Mouchoirs batiste, coutil à pantalons, mousselines Suisses, [illegible], gants filets, et une grande variété d'autres articles qu'ils vendront à très bas prix.
Aussi—Un bel assortiment de marchandises sèches à l'usage des habitations.
29 avril ☞   JOS. N. ROBERT & Co.

En débarquement du navire Emma, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés:
40 barriques vin rouge Montferrand;
30 do do St-Estèphe;
30 do do St-Julien;
25 do do Pauillac Médoc;
30 demi de vin blanc Haut Sauterne;
12 caisses mastic;
100 demi boites sardines au beurre;
150 do do truffes pures;
100 do et quarts pâtés truffés.
Ayant droit au drawback:
50 caisses absinthe de Sauvageol, Bruneton & Co,
18 barils Cognac, E. Debue, première preuve;
15 quarts do do do.
FERBOS FRÈRES,
25 avril   encoignure Royale et Dumaine

Cuisines patentées de [illegible].

Les soussignés ayant été nommés par les manufacturiers qui ont obtenu la patente, seuls agents pour la vente de ces cuisines dans l'Etat de la Louisiane, informent le public qu'ils viennent de recevoir un grand assortiment de ces cuisines, tant pour bois que pour charbon, qu'ils offrent à vendre à des prix réduits et s'engagent de les faire poser partout où l'on pourra le désirer.

Ces cuisines ont l'immense avantage, outre celui d'une prompte cuisson, avec très peu de matière celui de chauffer autant d'eau que l'on peut en nécessiter pour la cuisine, bains, etc, ayant une bouilloire en cuivre contenant 30 ou 40 gallons qui est placée de manière à recevoir l'eau des Water works et la chauffer à mesure qu'on en retire.

Les personnes tenant maison, sont invitées à venir en examiner une, toute montée en leur magasin et se convaincre de la supériorité de ces cuisines sur tout ce qui a été introduit de ce genre dans le pays, tant en fait d'économie que de commodité.

S. MASPEREAU & Co,
No 22, rue Condé.

Gaz Portatif pour Lampes "VINCENT."

Les soussignés font savoir au public qu'ils se sont décidés à compagner ce Gaz, à cause de sa grande demande, et qu'ils en auront toujours en leur établissement à vendre—à 75 cents le gallon

S. MASPEREAU & Co,
No 22, rue Condé.

EN MAGASIN:—[illegible]

[illegible]

VENTES DE CE JOUR.

Vente continuée.

Stock de marchandises françaises.

PAR F. H. PETITPAIN.

AUJOURD'HUI, 15 mai, sera continuée à 10 heures, au magasin de M. O. Talamon, No 44, rue de Chartres, la vente du bon stock de marchandises françaises, comprenant un grand assortiment d'articles de fantaisie et de fond.

Conditions—Au dessus de $300, 6 mois.

Des catalogues peuvent être obtenus en s'adressant chez M. O. Talamon.   15mai

Sucre! Prunes! Madère!

PAR A. BLACHE, Encanteur.

AUJOURD'HUI, 15 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à son magasin d'encan No 30, rue de la Vieille-Levée,

Sucre, prunes, madère, noix, thé, savon, anisette, cidre, brandy, genièvre, barils vides &c.

AUSSI:
160 caisses chocolat superfin.
Conditions:—Comptant.   15 mai

Bottes, Souliers, Chapeaux, Parapluies, etc.

PAR MORPHY & NEVIUS.

AUJOURD'HUI mercredi, 15 courant, à 10 heures, il sera vendu, par colis, dans les salles d'encan, au premier étage, au No 57, rue des Magasins,
475 caisses souliers pour femmes, hommes, garçons et demoiselles, en grandes variétés.
50 caisses chapeaux soie, neutria et angola.
12 do parapluies coton et soie.
2 do jolis parasols pour dames, etc.
15 mai—1

Vente renvoyée.

Livres de lois anglais et français.

PAR S. GUINAULT.

Il sera vendu mercredi, 15 mai, à 5 heures P. M. dans le Passage de la Bourse, entre les rues Conti et St Louis,

300 volumes livres de lois, anglais, français et américains, et 2 bibliothèques.

Conditions:—comptant.   14 mai—2t

Beau mobilier pour cause de déménagement.

PAR E. B. DRAKE.

MERCREDI, 15 mai, à 10 heures, il sera vendu rue de la Douane, entre Dauphine et Bourgogne,

Un beau mobilier se composant de lits, sofas, armoires, divans, miroirs, chaises, lavabos, tables, flambeaux, pendules, tapis, rideaux, matelas; le tout presque neuf et en bon état.   14mai

Livres français et neufs.

Succession d'Adolphe Shroder.

PAR N. VIGNIÉ.

En vertu d'un ordre de l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu en vente publique, mercredi, 15 mai 1850, à 10 heures du matin, à l'encoignure des rues Conti et Passage de la Bourse, au premier, pour le compte de la dite succession,

Deux caisses livres français assortis, entièrement neufs.   7mai

Magnifique mobilier français en bois de rose, meubles de salon, salle à manger, chambre à coucher, &c.

PAR MORPHY & NEVIUS.

MERCREDI 15 mai 1850, à 10 heures, il sera vendu, à la demeure de M. Charles Green, No 118, rue du Canal, sans réserve, le mobilier de la dite maison se composant de:

Meubles en bois de rose, de salon, salle à manger et chambre à coucher, complets, et faits à Paris sur commande, le tout très frais et presque neuf. Aussi tapis, rideaux, lustres, glaces, lampes, candélabres fournitures de cheminées, porcelaine, verrerie, faïence et ustensiles de cuisine.

La maison sera ouverte tous les jours du 10 au 15 mai, de 10 heures à midi. Les personnes désirant visiter le mobilier, sont invitées à aller l'examiner.

Conditions—Comptant.   29 avril

VENTES A L'ENCAN.

Beaux Baréges français,

PAR F H PETITPAIN.

JEUDI 16 mai, il sera vendu à 10 heures, à son magasin d'encan No 8, rue du Canal,

Une facture beaux baréges français, dessins riches et nouveaux.   15mai

206,125 Cigares de la Havane.

PAR MORPHY & NEVIUS.

VENDREDI 17 mai, à 11 heures, il sera vendu pour clore des consignations, au magasin à l'encoignure des rues St-Louis et Passage de la Bourse, en face l'Hôtel St-Louis,

206,125 CIGARES, garantis être d'importation directe, consistant en un assortiment général. Pour plus amples informations, voir les catalogues qui seront prêts jeudi matin, 16 courant, et délivrés soit au dit magasin ou au bureau des encanteurs, No 57, rue des Magasins.

Conditions—$300 comptant, au-dessous de $500 à 90 jours, au-dessus de $1,000 à 6 mois, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, accompagnés du taux de 10 pour cent par an.   15mai—3

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

Vente pour cause de départ.

Vente de meubles renvoyée.

IL sera vendu jeudi, 16 mai 1850, à 4 1/2 heures de l'après midi, rue Dumaine, No 251, entre les rues Villeré et Marais

Un lot de meubles meublant, consistant en lit, armoire, bureau, bibliothèque, tables à manger et à jeu, chaises, glaces, sofas, garde-manger, etc.

Une jolie collection de Livres de littérature et autres. Aussi un superbe piano.   14mai—1t

Vente de beaux meubles, renvoyée.

PAR ANTHONY FERNANDEZ.

Bureau rue Toulouse, No 59.

JEUDI, 16 courant, à 10 heures, la vente des meubles de la maison rue Toulouse, No 60, entre les rues Royale et Chartres, [illegible] vendra également un magnifique piano Pleyel.

☞ Aussi le loyer de la maison.   14mai

Etablissement de soda.

PAR ANTHONY FERNANDEZ.

Bureau rue Toulouse, No 59.

VENDREDI, 17 du courant, à 4 heures 1/2, de l'après midi, à l'encoignure des rues Villeré et Columbus, 3me Municipalité, [illegible] Le dit établissement consistant en liqueurs [illegible] sirop assortis, sucre candi, vitrerie, comptoir [illegible] une grande glace, &c., sera vendu sans réserve.   14mai

Vente sous l'inspection des Gardiens du port.

PAR F. H. PETITPAIN.

JEUDI, 16 mai, il sera vendu sans réserve, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, No 8, rue du Canal, d'ordre et sous l'inspection des gardiens du port et pour compte de qui il appartiendra.

Une caisse linge fait.

Avariée à bord de la barque N H Wolfe, capitaine Davis, dans son voyage de New York à ce port.

Conditions—Comptant.   11mai

SANS RÉSERVE.

Magasin en briques et maison à trois étages, rue Tchoupitoulas, 2me Municipalité.

PAR J. A. BEARD, encanteur.

JEUDI, 23 mai, il sera vendu, à midi, à la Bourse St Louis, la propriété suivante, savoir: Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Commerce, Julie et St-Joseph, mesurant 27 pieds 3 pouces 11 1/2 lignes face à la rue Tchoupitoulas, par 96 pieds 2 pouces et 4 lignes, désigné sous le magasin No 292, rue Tchoupitoulas, et loué jusqu'au 1er novembre 1850.

Conditions.—L'acquéreur assumera le paiement d'une somme de $5,254, payable en janvier 1851 et renouvelable, suivant la charte de la dite banque, et la balance payable 1/3 comptant, 1/3 à 12 mois et 1/3 à 18 mois de date, portant hypothèque sur la propriété; dans le cas où les billets ne seraient point payés à échéance ils porteront 8 pour 0/0 par an d'intérêt.

Acte de vente pardevant C. Boudousquie, N. P. aux frais des acheteurs.   13mai

Vente pour opérer un partage.

Succession d'Isaac Boissière.

PAR L. E. CHARBONNET.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 4 avril 1850, il sera vendu le jeudi, 16 mai 1850, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis, les propriétés ci-après décrites, appartenant à la succession d'Isaac Boissière, savoir:

1o—Un lot de terre situé à l'angle Est des rues Toulouse et Dauphine, mesurant au pied américain 32 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Toulouse, sur 63 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur et face à la rue Dauphine, entre lignes parallèles; il existe sur le dit lot de terre une maison basse en briques et une cuisine en briques à deux étages.

2o—Un lot de terre situé sur le côté Sud-Ouest de la rue Toulouse, entre les rues Bourbon et Dauphine, mesurant, au pied américain, 23 pieds 5 pouces de face à la dite rue Toulouse, sur une profondeur de 146 pieds 11 pouces 6 lignes, entre lignes parallèles; ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

3o—Un lot de terre situé sur le côté Nord de la rue de Craps, entre les rues St-Antoine et Bagatelle, mesurant, au pied américain, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la dite rue Craps, sur une profondeur de 127 p. 10 pouces 5 lignes, entre lignes parallèles; ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

4o—Un lot de terre situé sur le côté Sud de la rue d'Amour, entre les rues de l'Histoire et St. Antoine, mesurant, au pied américain, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la dite rue d'Amour, 21 pieds 3 pouces 6 lignes de large sur la ligne du fond, 90 pieds 9 pouces 1 ligne de profondeur sur la ligne supérieure et 92 pieds 2 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne inférieure; ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

5o—Un lot de terre situé sur le côté Nord de la rue d'Amour, entre les rues de l'Union et des Français, mesurant, au pied américain, 22 pieds 4 pouces de face à la dite rue d'Amour, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes, entre lignes parallèles; ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

6o—Un lot de terre situé sur le côté Est de la rue de l'Union, entre les rues Bons-Enfans et Amour, mesurant, au pied américain, 26 pieds 7 pouces 5 lignes de face à la dite rue de l'Union, sur une profondeur de 155 pieds 2 pouces 2 lignes, entre lignes parallèles; ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

7o—Deux lots de terre situés dans l'îlet compris entre les rues St. Jean-Baptiste, Union, St. Avide et Français, et désignés par les numéros 1 et 2; le lot No 1 formant l'encoignure des rues St. Jean-Baptiste et Union, mesurant, au pied américain, 31 pieds 9 pouces de face à la rue de l'Union, sur une profondeur de 120 pieds et face à la rue St. Jean-Baptiste, entre lignes parallèles; et le lot No 2 attenant au précédent mesure, au pied américain, 32 pieds de face à la rue de l'Union, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

8o—Deux lots de terre situés sur le côté Nord-Est de la rue Bagatelle, entre les rues Girod et St. Jean-Baptiste, mesurant chacun, au pied américain, 32 pieds de face à la dite rue Bagatelle, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes, entre lignes parallèles.

9o—Marie, alias Souloute, mulâtresse âgée de 26 ans, cuisinière et blanchisseuse, buvant quelquefois.

10—Marguerite, négresse âgée de 29 ans, bonne domestique de maison et bonne blanchisseuse.

11—Patience, négresse âgée de 40 ans, bonne cuisinière, ayant des rhumatismes et du mal à la jambe droite.

12—Diane, négresse âgée de 60 ans, marchande.

Termes et Conditions—Pour les esclaves, un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois; et les propriétés, un tiers comptant, et la balance à 6, 12 et 18 mois, en billets par coupons, endossés à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire, assurés par hypothèque et, en cas de non-paiement, portant intérêt à raison de huit pour cent l'an, depuis leur échéance jusqu'à parfait paiement.

Le pavage des deux terrains faisant face à la rue d'Amour, et désignés par les Nos 4 et 5, sera à la charge des acquéreurs.

Les plans seront exposés à la Bourse quelques jours avant la vente.

Les actes de vente pardevant P. E. Laresche, notaire public, aux frais des acquéreurs.

BUREAU DE L'EXECUTIF.

Baton-Rouge, 3 mai 1850.

Attendu que John R. Layet s'est adressé à moi pour faire annuler les bons de Paul R. Layet, [illegible] pour la ville de la Nouvelle-Orléans [illegible]

JOSEPH WALKER.

Par le Gouverneur,
CHARLES GAYARRE, Secrétaire d'Etat.

Pour les Attakapas.—Le bateau à vapeur, tirant peu d'eau et fin marcheur, METEOR, capitaine Geo. Fassetta, reçoit du fret au bout de la rue Conti, et partira mercredi 15 courant, à midi, il prendra du fret et des passagers pour St-Martinville, la Nouvelle Ibérie, Franklin, Centreville, Pattersonville, la Baie Berwick, le Bayou Bœuf, et tous les points intermédiaires sur la route. Pour plus amples informations, s'adresser à bord ou à
JOHN HALL, Agt,
14 mai   No 1, Front Levée

Pour les Attakapas.—Voyage d'été.

LE STEAMBOAT bon marcheur et tirant peu d'eau Rio Grande, Capt. J. J. Labarthe, reçoit du fret vis-à-vis la rue St-Louis et partira pour les ports ci-dessus JEUDI 16 mai, à midi.—Il prend du fret et des passagers pour St Martinville, la Nouvelle-Ibérie, Franklin, Centerville, Pattersonville et tous les ports intermédiaires de la côte. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
14 mai   J B BELLOCQ, Rue St-Louis

POUR POINTE A LA HACHE et Canal RAPELET.—Le steamboat neuf et bon marcheur FASHION, capt. Jourdan Martin, fera les voyages réguliers du fleuve durant toute la saison. Il partira du Canal Rapelet tous les mardis à 10 heures A. M. et reviendra en ville les mercredis soir, pour repartir pour Pointe à la Hache, les vendredis à 10 heures A. M., et revenir les samedi soir.

Ce bateau ainsi que sa machine et ses bouilloires ne sont en service que depuis un an. Les emménagements sont très confortables. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
4 fév ☞   MAUNSEL WHITE & CO.

POUR BALISE—Passe Sud Ouest et la Côte—Deux voyages par semaine—Le steamer bon marcheur MONDIANA, capitaine A. Laroue, partira de la Nouvelle-Orléans, tous les samedis à 10 heures A. M. et sera de retour en ville le lundi soir.

Il repartira de nouveau pour Pointe-à-la Hache tous les mercredis à 10 heures A. M. et sera de retour le jour suivant. Pour fret ou passage s'adresser à bord vis-à-vis la rue St-Louis, Nouvelle-Orléans, ou à   CHS. DE BLANC,
2 mars   10, rue de la Nouvelle Douane.

Compagnie de Navigation à vapeur du Lac.

Arrangements pour l'été.

Paquebot quotidien pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Covington et tous les ports intermédiaires. Le paquebot à vapeur OLIVIA, capitaine J. W. Hoffman, partira à l'avenir du bout de la Nouvelle Orléans après l'arrivée des chars d'une heure de l'après-midi, au lieu de ceux de onze heures, comme précédemment. A son retour il partira de Covington à cinq heures du matin, tous les jours (excepté le dimanche) et arrivera au wharf du railroad pour que les passagers puissent se rendre en ville par les chars de dix heures du matin, le dimanche excepté.

☞ On annoncera plus tard l'heure de ses départs le dimanche. S'adresser à
EUGENE ROCHEREAU & Co,
17 et 19 rue St-Louis
ou à MARTIN & Co, LEWIS ALCUS. } Covington.
27 avril—

Paquebot de la malle des E. U.—POUR COVINGTON VIA MANDEVILLE, LEWISBURG ET MADISONVILLE.

Le beau steamer neuf LENORA, capitaine T W Dunnica, construit expressément pour les voyages du Lac, et ayant de magnifiques emménagements pour les passagers, partira de l'extrémité du Railroad Pontchartrain, tous les jours (excepté les dimanches), à l'arrivée des chars de onze heures A. M., et repartira de Covington tous les jours (excepté les dimanches) à six heures A. M.

Passage seulement .... 25 cents
Repas extras .... 50 cents

N B—On ne débarquera personne sur les différens points du bayou à moins de $1. Pour plus amples informations, s'adresser à

PAYNE & HARRISON, rue Poydras, N O
STEVENSON D. MERRITT & Co, 7 rue Gravier, N O
J J WARREN & Co, CUTRER & DUNNICA, } Covington, Louisiane.

☞ Le LENORA partira à l'avenir pour Covington, Mandeville, Madisonville &c., les SAMEDIS après l'arrivée des chars d'une heure de l'après-midi.   12av

POUR LA CALIFORNIE via CHAGRES.—Compagnie de la malle des Etats Unis.—Le steamship de la malle des Etats Unis OHIO, lieutenant J. Findley Schenck, de la marine des Etats-Unis, partira mercredi 15 courant, à 9 heures A. M., avec les malles de la Californie et Oregon.

PRIX DU PASSAGE.

A la chambre,	$80
2me do	65
Entrepont	45

Nul passage n'est considéré arrêté, s'il n'est payé; on peut se procurer des billets au bureau des agents.   PARADISE LAWRASON & CO,
106, rue des Magasins.

Un médecin est toujours attaché au navire de cette compagnie   6 mai

POUR NEW-YORK directement.—Compagnie de la Malle des E.-U.—Le magnifique steamer OHIO, Lieutenant J. Findley Schenck, de la marine des Etats-Unis, partira pour le port ci-dessus MERCREDI 15 Mai, à 9 heures A. M., du bout de la rue Ste-Marie à Lafayette. Les chambres des passagers sont parfaitement disposées, les cabines bien aérées et le confort de la table insurpassable.

Un médecin expérimenté est attaché au service de ce steamer.

Prix du Passage:

Pour New York—	Salon des dames	$ 75
	hamacs	60
	Entrepont	25
Pour la Havane—	Salon d'avant	25

Les passagers pour la Havane devront se munir de passeports.

Nul passage ne sera considéré arrêté, s'il n'est payé.

Tous les bills de passage ou de fret devront être réglés au bureau des agents.

PARADISE, LAWRASON & CO,
6mai   106, rue des Magasins.

Pour New-York—Ligne de Stanton—Devant partir sous peu—Le paquebot HUDSON, capitaine J. G. White, est en chargement et partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, vis à vis la rue St-Joseph, poteau No 2, ou à   J. W. STANTON & Co,
3mai   Encoignure Magazine et Lafayette.

Pour Gènes—Le navire bon voilier ASHBURTON, capitaine Williams, ayant tout son chargement engagé et partira sous peu [illegible] pour passage s'adresser au capitaine à bord, poteau No 2, 2me municipalité, ou à   H. V. BAXTER,
2mai   79 rue Commune

Pour Gènes.—Le brick RAYMOND, capt. [illegible], prêt à recevoir du fret pour le port ci-dessus. Pour un chargement complet, s'adresser à
2 mai   DOMINIQUE LANATA, Nos 9 et 10, Jefferson

Paquebot régulier pour le Havre.

Devant partir le 20 courant.

Le nouveau trois mâts BEATRICE, capitaine Rogers, ayant une partie de son chargement engagé, partira positivement comme il est dit ci-dessus. Pour passage à l'entrepont, s'adresser au capitaine à bord, poteau No 9, 1re Municipalité, ou à
H. V. BAXTER, 79, Commune,
9mai   ou à J. P. WHITNEY & Co, 61, Camp.

Devant partir vers le 25 mai.

POUR LE HAVRE.—Le beau paquebot américain de 1re classe, le OLD ENGLAND, d'une marche supérieure, ayant presque tout son chargement engagé et chargeant partira sous peu comme il est dit ci-dessus. Pour fret de 200 balles coton ou passage, s'adresser au capitaine à bord, poteau No 9, 1re municipalité ou à   H. V. BAXTER, 79, rue Commune,
ou J. P. WHITNEY & CO, 61, rue du Camp
8 mai

POUR BORDEAUX.—Passage seulement—La barque prussienne EMMA, capitaine Ballaseyus, ayant tout son chargement engagé, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour passage seulement, s'adresser au capitaine à bord ou à   AUG. MOLIER,
10mai   90, St Louis

POUR BORDEAUX.—Le brick norvégien fin voilier TREEKRONER, partira du 15 au 20 du courant. Pour passage seulement, s'adresser au capitaine à bord, ou à
G. M. LUCAS,
6 mai   30, Bienville.

Barque Francis pour Bordeaux.—Devant partir le 15 courant—La barque fine voilière, de première classe FRANCIS, capitaine Freeto, partira du 15 au 16 mai. Pour fret de 200 ou 300 balles de coton ou passage, ayant de beaux emménagements à la chambre et à l'entrepont, s'adresser à bord, Troisième Municipalité, ou à   M. DUFRAT, rue Levée No 2.
Troisième Municipalité
1 mai—15j   ou à G. M. LUCAS, 30 Bienville

A AFFRETER—Le brick français L'ABEILLE, du port de 140 tonneaux. S'adresser au capitaine à son bord vis à vis de la place d'armes ou à
TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
24av—20   99 rue de la Douane

POUR LA HAVANE.—Le brick P. SOULÉ, capitaine Smith, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour balance de fret ou passage ayant de beaux emménagements.
6mai   TROISGROS & Co., 26, Vieille Levée.

POUR LA HAVANE—Le brick paquebot ADAMS GRAY, capitaine Schneider, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord,
ou à   MITCHELL & MASENDORFF,
24av   36, rue Poydras.

Vermifuge Canadien de J. Winer & Co.

DEPOT CHEZ P. A. BERTRAND,
Encoignure Royale et Bienville.

☞ La Louisiane est de tous les pays, celui où l'affection vermineuse revet les formes les plus variées et les plus graves... et sans vouloir rattacher toutes les maladies de l'enfance à cette cause unique, on peut dire que bien des convulsions, des fièvres intermittentes deviennent mortelles lorsque le médecin s'obstine à la rejeter... il faut donc à tout prix expulser ces vers qui se produisent sans cesse dans le tube digestif, et pour arriver à ce but employer le vermifuge de Winer. C'est le seul qui réunisse les trois qualités suivantes d'être anthelmintique purgatif et tonique.   19 nov.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Manuel Barrios et als vs Paulin Verret.—No. 623.

OFFICE DU SHERIF.—Action in rem.—Ordre de saisie provisoire.—A Paulin Verret à tous ceux que cela peut concerner, sachez:

Qu'en vertu d'un ordre de saisie provisoire à moi adressé par l'honorable Cour de District, du cinquième district judiciaire siégeant dans et pour la paroisse de Lafourche Intérieure, dans la cause ci-dessus intitulée, j'ai saisi le 24 avril 1850 un certain morceau de terre situé dans la paroisse de Lafourche Intérieure sur la rive droite du bayou Lafourche à peu près 93 milles au-dessous de la ville de Thibodaux, ayant six arpents de face, et borné en haut par les terres de J. C. Thériot et en bas par celles de Raymond Barrios. Vous êtes par ces présentes notifiés d'avoir à présenter vos oppositions et les raisons motivées, à la dite Cour, dans les trente jours à partir du 18 avril 1850, pourquoi la propriété saisie ne serait pas vendue selon la demande du pétitionnaire pour satisfaire à la somme de deux cent soixante quinze 69/100 piastres, étant le montant auquel a été adjugé à une vente faite au rabais par l'inspecteur des levées, chemins, etc., du 10me arrondissement de cette paroisse, les réparations à être faites à la dite propriété et les frais de ce procès, conformément à la section 30 d'un acte de la Législature de cet Etat intitulé: "Acte relatif aux chemins et levées, approuvé le 7 février 1829.

Thibodaux, ce 26 avril 1850.
M. BOURG, Shérif.
30avril—mai 9—4—6—10—19—15—18.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour du Cinquième District Judiciaire siégeant dans et pour la paroisse de Lafourche Intérieure.

Action in rem. writ de saisie provisoire.

Augustin Matherne et als. vs. Richard Hagan. No. 622.—

OFFICE du shérif.—A Richard Hagan et à tous ceux que cela peut concerner, sachez: Qu'en vertu d'un ordre de saisie provisoire à moi adressé par la dite Cour, dans la cause ci-dessus intitulée, j'ai saisi le 24 avril 1850 un certain morceau de terre situé dans la paroisse de Lafourche-Intérieure sur la rive droite du bayou Lafourche, ayant quarante arpens de face, borné en haut par celles de L. Bj. V. Bodrie et en bas par celles de Pierre Lee. Vous êtes par ces présentes notifiés d'avoir à présenter vos oppositions [illegible]

Thibodaux, ce 26 avril 1850.
M. BOURG, Shérif.
30avril—mai—4—6—[illegible]